

À VOS AFFAIRES

L'ARGENT EN VOYAGE
PETITS TRUCS POUR NE PAS
Y PERDRE AU CHANGE
PAGE 5



MICHEL GIRARD > NE JAMAIS METTRE TOUS SES OEUF DANS LE MÊME PANIER PAGE 7

L'ENVERS DE LA PUB

Monnaie de singe

Une nouvelle tendance: il s'agit de choquer ou d'introduire un ingrédient totalement déphasé dans le message, simplement pour surprendre, au détriment de toute considération logique ou pertinente. Comme la pub de Multi-Prêts et celle du Défi J'arrête.

PAGE 4

DANS LES LIVRES

Le goût amer du café

Dans son ouvrage-choc *Acheter, c'est voter: le cas du café*, la présidente d'Equiterre, Laure Waridel, souligne que le café pour lequel les paysans mexicains reçoivent quelque 44 cents le kilo est revendu entre 8 et 30\$ aux consommateurs nord-américains et européens.

PAGE 4

SOUS LA LOUPE

Pévenir les coups et prévoir les coûts

Monique, 45 ans, veuve et mère d'un enfant de 11 ans, devra se faire opérer aux deux hanches. Devra-t-elle retirer des fonds de son REER? Si oui, qu'advient-il à sa retraite? Martin-Charles Plouffe, planificateur financier, lui suggère plutôt de vivre des prestations de l'assurance emploi.

PAGE 6

ACTUALITÉS

Un long combat pour Wal-Mart?

Wal-Mart à New York en 2008. Ce projet de nouvelle implantation à première vue banal prend déjà des allures de bataille au long cours pour le numéro 1 mondial de la distribution, face à des opposants très mobilisés.

PAGE 8

LE CHIFFRE DU JOUR

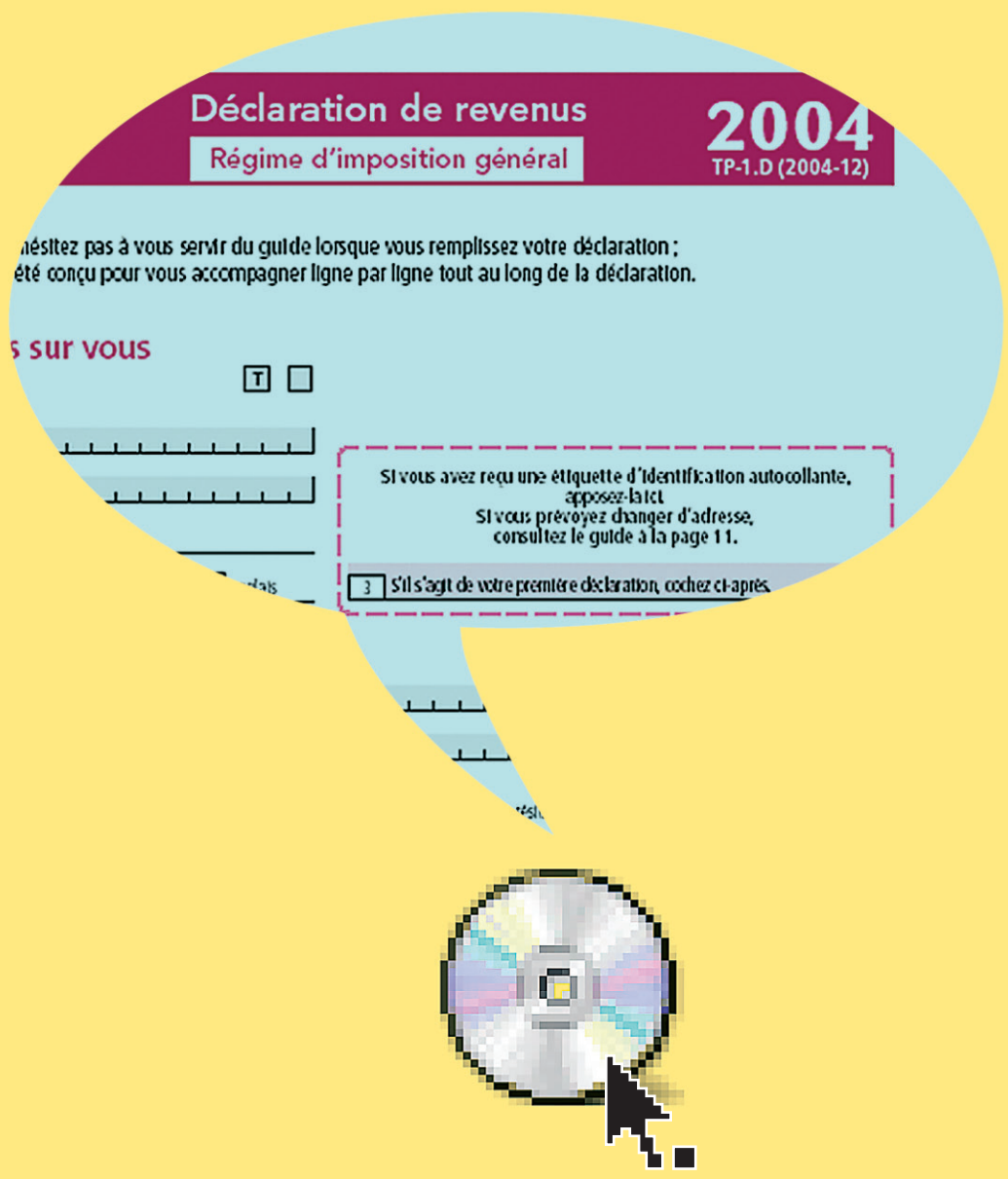
23 500 \$

Il y a bien des façons d'investir. Ainsi, la plus vieille bouteille de whisky écossais du monde, un Glenfiddich Rare Collection 1937, sera mise en vente cette semaine à Hong Kong au prix de 14 500 euros (23 500 \$ CAN). Selon les experts, cette précieuse boisson continuera de prendre de la valeur avec les années...

Source: AFP

Acquisition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise:
www.acquisition.biz



LES IMPÔTS À L'ÈRE NUMÉRIQUE

MARC TISON

Marie-Hélène Legault s'est résolument installée devant l'ordinateur, ses relevés fiscaux d'un côté, ses logiciels de déclarations de revenus de l'autre. Objectif: vérifier si ces engins peuvent véritablement faire oeuvre utile — du moins en proportion de la trentaine de dollars demandés pour chacun. Marie-Hélène n'est pas fiscaliste. Elle est conseillère budgétaire à l'ACEF de l'Est. Car l'exercice n'a pas pour but d'effectuer une vérification d'expert sur les performances de ces outils. Il s'agit plutôt de voir comment un contribuable éclairé — c'est le cas de Marie-Hélène! — peut les maîtriser et en tirer profit. Pour préparer ses déclarations et celles de son conjoint, elle s'est donc colletée avec les deux logiciels les plus accessibles.

IMPÔTMATIQUE

Avec le logiciel *Impôtmatique*, on a le choix entre deux approches: le parcours guidé par le programme ou les formulaires remplis directement à l'écran. Marie-Hélène choisit la première voie. Dès le départ, petite irritation: autorisez-vous l'ADRC à communiquer vos coordonnées à Élections Canada? C'est quoi ça, l'ADRC? Pas d'indications qu'il s'agit de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, maintenant connue sous l'acronyme ARC, pour Agence du Revenu du Canada.

Rien de grave, mais symptomatique des interrogations auxquelles il est laborieux de trouver réponse. «Une petite bulle d'aide ferait du bien», commente Marie-Hélène.

Le logiciel ne pose aucune question sur le conjoint qui devrait déduire les dons de charité ou les frais médicaux, s'inquiète la conseillère budgétaire. Elle comprendra plus tard pourquoi: le programme recommande de remplir d'abord la déclaration du conjoint ayant les revenus les plus élevés, ce qui détermine ensuite lequel des

deux déduira les divers frais. Évidemment, un facétieux hasard l'a fait débiter par la mauvaise déclaration.

La bonne méthode était bel et bien indiquée dans le guide à l'écran, mais celui-ci n'a été accessible qu'une fois la fiche d'identification remplie. Avant que Marie-Hélène comprenne l'utilité de ce guide, elle s'est débattue avec la fonction d'aide, qui la renvoyait au manuel fédéral. Fastidieux.

Une fois lancé sur la bonne voie, le logiciel a tout de même mené la

déclaration à bon port. «Le premier contact est compliqué, ensuite, ça va bien», commente Marie-Hélène.

IMPÔTRAPIDE

Comme avec *Impôtmatique*, il faut d'abord faire une mise à jour par Internet puis relancer l'ordinateur pour utiliser *ImpôtRapide*. Déjà une démarche qu'un formulaire papier nous aurait épargnée. Cinq minutes de perdues.

> Voir **IMPÔTS** en page 2
AUTRES TEXTES EN PAGE 2 ET 3

Finissez-en avec la malretraite.

Pour obtenir des conseils, composez le 1 877 252-REER ou visitez le site www.malretraite.com

REER

**BANQUE LAURENTIENNE**

LOGICIELS
APPROUVÉS
PAR REVENU
QUÉBEC

ImpôtRapide
Commandé sur Internet : 39,95 \$ plus 4,95 \$ de frais d'expédition
En magasin : 34,95 \$
Téléchargé : 34,95 \$
Déclaration en ligne : 19,95 \$, plus 5 \$ par déclaration supplémentaire

ImpôtExpert
Logiciel vendu exclusivement au Québec dans les magasins Future Shop et sur www.FutureShop.ca : 24,99 \$
Déclaration en ligne : 14,95 \$ pour une seule déclaration, 19,95 \$ par famille

Impôtmatique
En magasin : 29,95 \$ (avant rabais postal de 5 \$)

Commandé sur Internet : 24,95 \$ plus 4,95 \$ de frais d'expédition
Téléchargé : 22 \$.

Les impôts à l'ère numérique

IMPÔTS

suite de la page 1

Nous choisissons ici encore la version guidée. Marie-Hélène est enchantée de voir apparaître en colonne de droite une série de questions relatives aux opérations effectuées dans la fenêtre principale. Il suffit de cliquer pour que la réponse détaillée apparaisse. « C'est bien, ce sont les questions que tout le monde se pose », dit Marie-Hélène.

Quand vient le temps d'inscrire les frais de garde, le logiciel ne signale pas les limites maximales permises pour les séjours en camp de vacances — ce que le concurrent *Impôtmatique* avait souligné. Par contre, cette limite est prise en compte dans le calcul des frais de garde admissibles.

Le système de révision est efficace. Marie-Hélène avait omis d'indiquer l'impôt retenu à la source, tel qu'inscrit sur son Relevé 1 : l'obligeant programme lui a demandé si c'était une distraction de sa part.

Verdict : *Impôtmatique*, pourtant présenté comme un logiciel pour débutant, s'avère en fait moins agréable et moins facile à utiliser qu'*ImpôtRapide*. Celui-ci accompagne mieux la démarche du contribuable. « *Impôtmatique* s'adresse davantage aux personnes habituées », estime Marie-Hélène Legault.

Économie de temps ?
Avec chacun des logiciels, nous avons fait le travail en environ une heure et demie. Selon Marie-Hélène Legault, un néophyte qui prépare les déclarations de sa petite famille s'en tirerait en trois heures environ.

Est-ce plus rapide que la bonne vieille méthode manuscrite ? Avec la méthode par entrevue — le logiciel nous guide pas à pas en nous posant des questions —, le gain de temps n'est pas majeur. Ce parcours est complet mais fastidieux.

Tant dans le cas de *ImpôtRapide* que de *Impôtmatique*, les contribuables expérimentés auront avantage à aller directement aux formulaires et à les remplir à l'écran, comme on le ferait en version papier. Ils tireront davantage profit de la vitesse du logiciel.

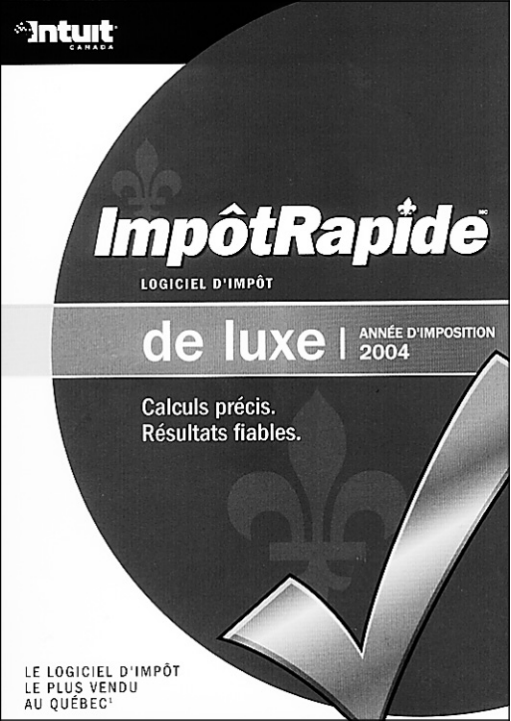
Par contre, l'exactitude des calculs plaide en faveur des logiciels. Ils effectuent les opérations avec célérité et précision — dans la mesure bien sûr où les données dont on le nourrit sont exactes.

Temps de réponse...
La rapidité du traitement par les ministères du Revenu est sans contredit un des avantages les plus intéressants de la voie électronique. Une déclaration remplie à la main doit aussi être saisie tout aussi manuellement — c'est par conséquent fastidieux.

« La différence la plus importante entre la voie électronique et la déclaration écrite, c'est qu'avec cette dernière, il y a plus de risques d'erreurs », indique la porte-parole de l'Agence du revenu du Canada, Suzanne Blais. « Elle demande plus de vérifications. »

Revenu Québec vise un délai de réponse de 14 jours pour les déclarations acheminées électroniquement. La voie postale pourrait prendre 14 jours de plus. À Ottawa, on estime la durée de traitement à sept ou huit jours pour une production électronique, et à quatre à six semaine pour une déclaration sur papier.

Une différence qui peut être déterminante quand on attend fébrilement son chèque.



MARC TISON

Revenu Québec a approuvé trois logiciels pour la préparation et la transmission électroniques de la déclaration de revenus 2004 : *Impôtmatique*, *ImpôtRapide* et *ImpôtExpert*.

Les deux premiers sont vendus à peu près partout et peuvent également être téléchargés. Le troisième n'est offert que chez Future Shop (futureshop.ca). Les prix varient de 25 \$ à 40 \$.

Il existe une autre voie, légèrement moins coûteuse : les déclarations faites directement en ligne. *ImpôtRapide* et *Im-*

pôtExpert proposent cette solution. Il en coûte de 15 à 20 \$ pour la préparation d'un duo fédéral-provincial.

Sur le site Internet de Revenu Québec, on signale également l'existence des logiciels *Impôt Professionnel*, *ImpôtTron* et *Impôt5dollars*. Ceux-là ne sont approuvés que pour la transmission par la poste.

Les autres modes électroniques

Sur le site Internet de Revenu Québec, il est possible de faire une déclaration électronique en la remplissant à l'écran. Ce service est cependant réservé aux situations très simples, sinon élémentaires :

« Un particulier qui n'a ni conjoint ni personne à charge et dont les sources de revenus proviennent, selon le cas, d'un revenu d'emploi, d'un revenu de retraite, de revenus de placement, de revenus de prestations. »

Revenu Québec

Déclaration de revenus

Régime d'imposition général

2004

TP-1.D (2004-12)

N'hésitez pas à vous servir du guide lorsque vous remplissez votre déclaration ; il a été conçu pour vous accompagner ligne par ligne tout au long de la déclaration.

Renseignements sur vous

(consultez le guide à la page 11)

1

Nom de famille

2

Prénom

4

Sexe

1

☐ masculin

2

☐ féminin

5

Langue de correspondance

1

☐ français

2

☐ anglais

6

Date de naissance

7

Numéro, rue, case postale

Appartement

8

Ville, village, municipalité

Province

Code postal

3

S'il s'agit de votre première déclaration, cochez ci-après.

☐

Si vous avez reçu une étiquette d'identification autocollante, apposez-la ici.

Si vous prévoyez changer d'adresse, consultez le guide à la page 11.

AUTO-IMPÔTS

11

Préparez la déclaration le 31 décembre 2004

12

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

13

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

14

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

15

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

16

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

17

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

19

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

20

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

21

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

22

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

23

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

24

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

25

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

26

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

27

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

28

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

29

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

30

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

31

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

32

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

33

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

34

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

35

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

36

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

37

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

38

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

39

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

40

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

41

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

42

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

43

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

44

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

45

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

46

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

47

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

48

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

49

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

50

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

51

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

52

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

53

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

54

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

55

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

56

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

57

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

58

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

59

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

60

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

61

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

62

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

63

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

64

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

65

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

66

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

67

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

68

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

69

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

70

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

71

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

72

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

73

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

74

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

75

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

76

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

77

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

78

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

79

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

80

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

81

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

82

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

83

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

84

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

85

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

86

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

87

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

88

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

89

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

90

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

91

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

92

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

93

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

94

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

95

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

96

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

97

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

98

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

99

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

100

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée

18

de votre départ

MARC TISON

C'est reparti. Le seul bon côté des impôts, c'est qu'ils annoncent le printemps.

Mais tant qu'à s'y mettre, aussi bien le faire correctement. Car la vertu est quelquefois récompensée par un remboursement plus généreux.

Petite révision des grandes omissions.

1. Les frais médicaux

Les erreurs les plus courantes et les plus coûteuses ont trait aux déductions omises ou réclamées incorrectement. Les frais médicaux constituent probablement le cas le plus frappant. « À peu près tous les frais médicaux sont admissibles, sauf certaines chirurgies esthétiques », indique Gino Breault, planificateur financier chez Paul Rioux CA : frais de dentiste, d'optométriste, de physiothérapeute, orthodontie des enfants, chirurgie laser aux yeux... Consultez à ce propos le bulletin IT-519R2 sur le site www.cra-arc.gc.ca

Mais il y a également les frais indirects. « Les gens oublient d'inclure dans leurs frais médicaux la prime qu'ils ont payée pour leur régime d'assurance médicaments, qu'il soit privé ou public », donne en exemple Gino Breault. « Ils oublient aussi d'inclure le montant de la case J de leur Relevé 1, qui est la cotisation versée par l'employeur. »

Vous pouvez également déduire la partie non remboursée (par votre assurance) des frais engagés. Pour simplifier le calcul, additionnez les factures de médicaments pour toutes les personnes couvertes et soustrayez de ce montant la somme des remboursements versés par l'assureur.

Pour le crédit pour frais médicaux, le fisc vous permet de choisir toute période de 12 mois consécutifs se terminant en 2004. Si des frais médicaux importants n'ont pas été déduits en 2003, peut-être vaut-il la peine de

les inclure dans un intervalle de 12 mois (de juillet 2003 à juin 2004, par exemple).

Tous les frais médicaux de la famille devraient être regroupés sur la même déclaration. À Québec, les frais médicaux sont déductibles dès qu'ils dépassent 3 % des revenus totaux du couple. Au fédéral, par contre, le seuil de 3 % est calculé sur le revenu de l'un ou l'autre conjoint.

Sur la déclaration fédérale, on aura donc avantage à combiner les frais médicaux de la famille sur la déclaration de la personne qui a les plus faibles revenus. « Mais il faut que cette personne paie de l'impôt, afin qu'elle puisse profiter du crédit », met en garde Stéphane Leblanc, fiscaliste chez Ernst & Young.

Ni vous ni votre conjoint n'êtes couverts par un assureur privé pour l'assurance médicaments ? Vous remplissez votre déclaration à la main ? N'oubliez pas de remplir l'annexe K de la déclaration provinciale, qui établit votre cotisation pour l'assurance médicaments. Les logiciels, pour leur part, la calculent sans que vous ayez un mot à dire.

2. Les dons de charité

Les dons de charité doivent aussi être combinés sur la même déclaration pour bénéficier des taux de crédit les plus élevés.

Au fédéral, les premiers 200 \$ donnent droit à 16 % de crédit, et tout dollar supplémentaire est crédité à 29 %. Au Québec, le crédit s'établit à 20 % pour les premiers 2000 \$, et 24 % pour l'excédent.

« On peut retarder jusqu'à cinq ans la déduction pour don, souligne Stéphane Leblanc. Si on prévoit faire un important don l'an prochain, on peut retarder la déduction de cette année et la joindre à l'autre pour maximiser le crédit. »

3. Déductions REER

Les REER peuvent faire l'objet d'un report stratégique semblable. Même si on cotise à son REER en 2004, on peut faire la déduction lors d'une année subséquente. Cette tactique pourra par exemple être avantageuse dans le cas d'une femme en congé de maternité, dont les revenus sont temporairement réduits. Lorsque les revenus seront plus élevés, il vaudra la peine de déduire.

4. Les acomptes

Erreur coûteuse : négliger de payer les acomptes provisionnels que le fisc vous a poliment demandé de verser. Les travailleurs autonomes sont concernés au premier chef.

Il n'y aura pas de conséquence si votre déclaration montre qu'en définitive, vous ne devez rien au fisc. Dans le cas contraire, les intérêts s'abattent lourdement. À Ottawa, la pénalité est de 5 % du solde impayé, plus 1 % par mois complet de retard, jusqu'à un maximum de 12 mois. Ouille.

5. Les frais de garde

Les parents de jeunes enfants font fréquemment l'erreur de réclamer à Québec les frais de garde des garderies à 7 \$. Cette déduction n'est permise qu'à Ottawa. Québec a déjà payé sa part !

6. Le prêt étudiant

Étudiants et anciens étudiants, vous pouvez réclamer un crédit d'impôt non remboursable de 16 % au fédéral et de 20 % à Québec pour les intérêts versés au cours de l'année pour un prêt étudiant.

DE LA SEMAINE

À VOS AFFAIRES

ÉLECTRONIQUES

Rien de semblable au fédéral. On pourra par contre transmettre sa déclaration à Ottawa par téléphone, grâce au service Impôtel. La déclaration doit cependant avoir déjà été remplie — que ce soit avec un logiciel ou à la force du poignet.

La conversation interactive par téléphone vous invite à entrer les montants inscrits sur telle ou telle ligne de la déclaration. Vous donnez les chiffres en vous servant du clavier du téléphone. Une fois le processus terminé, vous prenez en note le numéro de confirmation qu'on vous fournit. Pas besoin d'envoyer de déclaration sous autre forme.

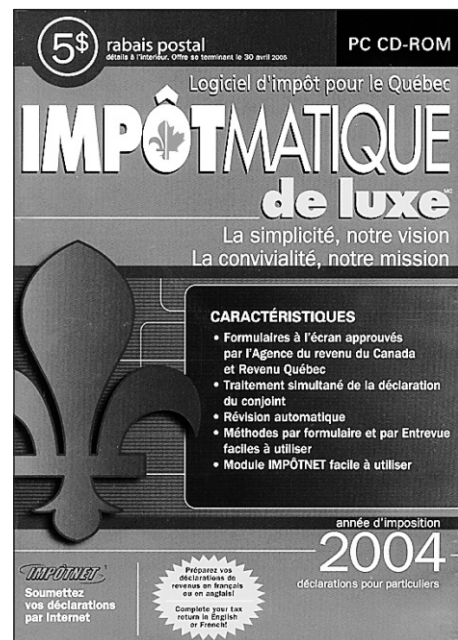
Sont exclues les situations complexes — comme celles des travailleurs indépendants ou des contribuables qui déclarent des gains en capital ou des revenus de location —, de même que les con-

tribuables dont c'est la première déclaration. Ce service est offert tous les jours de 7 h à minuit, au 1-800-959-1110.

Que faire quand le solde est débiteur ?

Si votre déclaration électronique montre un solde dû — c'est vous qui devez de l'argent —, vous pouvez faire suivre un chèque par la poste immédiatement ou attendre de recevoir votre avis de cotisation pour connaître le montant exact.

Attention toutefois de ne pas dépasser la date limite de production du 30 avril, au-delà de laquelle des frais d'intérêt seront ajoutés. Si vous préférez poursuivre sur la voie électronique, vous pouvez payer au moyen des services en ligne de votre institution financière.



La file s'étire en ligne !

Les contribuables québécois sont de plus en plus nombreux à transmettre leurs déclarations de revenus par Internet.

Pour la déclaration provinciale, ils sont passés de 460 000 en 2001 à 720 000 en 2003. Ceux qui remplissent leur déclaration avec un logiciel — qu'ils l'acheminent par Internet ou par la poste — comptaient pour 20,1 % des contribuables en 2001 et 22,8 % en 2003.

Est-ce un signe d'une plus grande facilité ? Pas sûr : pendant le même intervalle, la proportion des contribuables québécois qui confient leur déclaration à un préparateur est passée de 40,7 % à 42,9 %.

Par contre, les traditionalistes qui restent fidèles à la méthode manuscrite voient leurs rangs s'éclaircir : entre 2001 et 2003, ils sont passés de 2,2 millions (39,3 %) à 1,97 million (34,6 %).

LES PRÉPARATEURS

Payer pour ses impôts?

Vous payez déjà des impôts. Alors, vaut-il la peine de payer en surplus pour faire préparer ses déclarations ?

La perte de temps, les maux de tête et le sentiment de totale et irrécupérable incompétence sont les principales motivations à faire appel à un préparateur.

À fortiori quand la situation est complexe : gains en capital, fiducie, revenus de location, petite entreprise, etc.

Le cas typique est le courageux travailleur autonome qui voudra s'acquitter lui-même de la tâche pour réduire ses frais. Pas simple, surtout quand les questions d'amortissement et de dépenses admissibles surgissent.

Le profane devra longuement potasser ses guides pour ne pas louper une déduction. Un logiciel lui demandera vraisemblablement autant d'efforts pour franchir toutes les étapes et saisir tous les détails.

Si c'est sa première déclaration de revenus de travail indépendant, il vaut peut-être la peine de faire appel à un spécialiste, pour assimiler les subtilités byzantines de notre régime fiscal. Une seule déduction oubliée pourrait suffire à justifier la rémunération d'un préparateur compétent. Ensuite, si le courage ne lui fait pas défaut, notre autonome pourra tenter lui-même l'aventure.

Vous préférez vous décharger de la corvée ? Il y a toutes sortes de préparateurs.

Les préparateurs bénévoles

Plusieurs organismes et associations communautaires offrent des cliniques d'impôt.

Des préparateurs bénévoles formés par Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada y préparent gratuitement les déclarations fédérales et provinciales.

Pour y avoir droit, il faut respecter les barèmes suivants : personne seule dont les revenus sont inférieurs à 20 000 \$, couple avec revenus de moins de 26 000 \$ (auxquels s'ajoutent 2000 \$ pour chaque enfant à charge).

Pour trouver le service le plus proche, on peut s'adresser à son association ou organisme communautaire, ou appeler au 1-800-959-7383.

Les préparateurs plus ou moins professionnels

Dans les petites annonces des journaux — ou sous le manteau —, les offres de préparation de déclarations de revenus abondent. Les tarifs sont aussi peu élevés que 25 \$ par personne. C'est le royaume du préparateur autodidacte.

Un cran plus haut, les petits bureaux où les préparateurs indépendants demanderont une cinquantaine de dollars pour une situation ordinaire — REER, enfants à charge, frais de garde.

Le tarif est nettement plus élevé dans les entreprises spécialisées. Chez H&R Block, par exemple, on refuse de vous donner un prix par téléphone. Par contre, on vous fournira une soumission gratuite si vous faites l'effort de vous déplacer avec tout votre matériel. Le tarif est calculé selon le nombre de feuillets fiscaux — relevés, reçus, etc. Une déclaration fédérale-provinciale pour travailleur autonome pourra coûter de 130 à 150 \$, celle d'un salarié, moins de 100 \$.

Autre exemple. Dans un bureau de comptables, pour deux conjoints dont l'un est travailleur autonome, on a facturé 235 \$, plus 50 \$ en débours informatiques.

Excessif ? Tout dépend du degré de spécialisation et de la vocation de l'entreprise. Car certains, comme Éco-Impôt, à Verdun, semblent presque faire oeuvre sociale. La déclaration d'un particulier y coûte 37,38 \$ avant taxes. Pour ce tarif, on peut présenter jusqu'à quatre feuillets T-4, les reçus de garderie, les REER, etc.

« Une déclaration de revenus ne devrait pas coûter plus de 50 \$, lance le propriétaire, Bernard Bélanger. Avec un bon programme, une déclaration simple prend cinq minutes. »

La saisie des données de base — nom, adresse, conjoint, enfants à charge, etc. — nécessite un peu plus de temps mais, une fois inscrites, elles sont réutilisables l'année suivante.

« Les T-4, les frais de garde, les REER, les revenus de ta conjointe, tout ça prend au maximum 15 minutes, s'exclame Bernard Bélanger. Vas-tu demander 90 \$ pour ça ? Tu ne peux pas le justifier. Pour monsieur et madame Tout-le-Monde, un prix de 85 \$, ça commence à bien faire. »

Bref, il faut magasiner son préparateur selon ses besoins.

À quand Impôt Dépôt ?

Vous ne serez pas malretraité. Garanti.

CPGAction Fiducie Plus

Une exclusivité de la Banque Laurentienne.

Avec un portefeuille composé de titres dont le rendement ne suit pas nécessairement les fluctuations des marchés boursiers, le CPGAction Fiducie Plus vous permet aujourd'hui de diversifier vos placements sans mettre en danger votre capital.

- **Capital garanti à 100 %**
Certificat de placement garanti dont le rendement est basé sur la performance d'un portefeuille privé composé d'unités de fiducies soigneusement sélectionnées dans plusieurs secteurs d'activité.
- **Rendement illimité**
Potentiel de rendement illimité et plus élevé que les certificats de placement garanti.
- **Gestion active**
Portefeuille réévalué périodiquement pour un rendement optimal.

Rendement de l'émission du 11 avril 2003

Après 1 an	Depuis l'émission
15,79 %	46,31 %*

Vous garantir un avenir. C'est le moins qu'une banque puisse faire pour ne pas vous malretraiter.

Pour obtenir des conseils ou tout autre renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le **1 877 252-REER**, ou visitez le site **www.malretraite.com** pour connaître toutes nos solutions d'investissement.



*Le rendement publié ci-dessus correspond au rendement cumulatif en date du 31 janvier 2005 de la première émission du CPGAction Fiducie Plus émis le 11 avril 2003. Puisque cette émission viendra à échéance le 11 avril 2008, le rendement peut être moindre ou même nul d'ici à l'échéance. Le rendement final d'un CPGAction Fiducie Plus de la Banque Laurentienne est calculé en fonction de la performance du portefeuille d'unités de fiducies entre la date d'émission et la date d'échéance. L'indice de départ à l'émission est établi en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence de la journée de l'émission. L'indice à échéance est calculé en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence 10 jours ouvrables avant la date d'échéance du placement. Si le rendement total obtenu est négatif ou nul, le capital qui est entièrement garanti sera remis à l'échéance du placement mais aucun intérêt ne sera versé. Si le rendement total obtenu est positif, les intérêts, après déduction de frais de gestion applicables au portefeuille, seront versés à l'échéance du placement, le rendement n'étant connu qu'à ce moment. Toutes les modalités applicables au produit sont disponibles en succursale.



PHOTOMONTAGE LA PRESSE, PHOTOS, AGENCES RÉPUBLIK ET LES ÉVADÉS

Monnaie de singe... et autres bizarreries


EMMANUELLE GARNAUD
L'ENVERS DE LA PUB
COLLABORATION SPÉCIALE

La plupart des publicités nous in-différent, se contentant d'entrecou-per nos programmes télévisés : mais, puisque nous savons qu'el-les contribuent aussi à financer ces programmes, nous les tolérons.

On a parlé en long, en large et en travers du phénomène de zapping qui fait que le consommateur échappe aux pauses publicitaires en jonglant avec plusieurs chaînes, évitant soigneusement de regarder les annonces.

On parle beaucoup moins d'un phénomène sans doute plus dévas-tateur encore pour l'efficacité de la publicité : notre capacité de ne pas voir les messages, de nous mettre en mode d'inattention neutre. Alors les images défilent sans nous intéresser ni nous retenir.

Le vrai défi des publicitaires au-jourd'hui n'est peut-être pas tant d'accrocher le consommateur que de de briser ce blindage mental, cette couche d'indifférence passive qui neutralise tous les concepts tièdes.

Ainsi, malgré la prudence légendaire des annonceurs, des créa-tions toujours plus audacieuses, percutantes, voire dérangeantes, voient le jour régulièrement depuis au moins une décennie. Sortir du lot, par tous les moyens, est devenu le minimum syndical de la publicité moderne. Et ce sursaut est majoritairement salutaire pour la profession.

Parallèlement à cette quête du concept parfait, est apparue une autre tendance, beaucoup moins passionnante puisqu'elle n'est qu'une simple recette. Et nous en avons deux parfaits exemples en ce moment, dans des registres très différents, avec la campagne de Multi-Prêts, un courtier hypothé-quaire, et celle du Défi J'arrête j'y gagne, qui tente de convaincre les fumeurs d'écraser.

Il s'agit de choquer ou d'intro-duire un ingrédient totalement déphasé dans le message, simple-ment pour surprendre, au détriment de toute considération logique et pertinente. Ces apôtres du « parlez de moi en bien ou en mal, mais parlez de moi » font de la polémique ou de l'incompré-hension du téléspectateur leur ob-jectif central. Si nous nous interro-geons, c'est qu'ils ont réussi à nous interpeller. Quelle victoire à la Pyrrhus !

Le syndrome E-Trade
Souvenez-vous du Super Bowl 2000 : les entreprises « dot-com » étaient riches à millions et ne ré-

NOTRE ÉVALUATION	Originalité / créativité	Efficacité	Qualité d'exécution
Multi-Prêts	★★	★★	★
Défi Tabac	★★	1/2	★★
APPRÉCIATION			
Excellent	★★★★★	CRITÈRE 1: Originalité, créativité	
Très bon	★★★★		
Bon	★★★		
Passable	★★		
Mauvais	★		
		CRITÈRE 2: Efficacité du message	
		CRITÈRE 3: Qualité d'exécution	

vaient que de se bâtir une notoriété express. Une publicité résume cette époque et ce Super Bowl où les 30 secondes avaient atteint le prix record de 2,1 millions de dol-lars américains : celle d'E-Trade, site de transactions boursières en direct, devenu une sorte de casino pour petits investisseurs.

On y voyait un singe se trémous-ser au son de la *Cucarracha*, sans but précis. Moralité : E-Trade a les moyens de jeter deux millions par les fenêtres, et vous ?

Salué pour son audace, son irrè-vérance, et malgré les difficultés d'E-Trade dans l'éclatement de la bulle boursière, le petit singe con-tinue de faire des émules. Com-ment expliquer autrement la cam-pagne de Multi-Prêts que par cette volonté absurde d'attirer notre at-tention à tout prix, en dépit de tout bon sens financier ?

Certes, Multi-Prêts, grâce à son agence Républik, vient de mieux se faire connaître des Québécois en un temps record, mais c'est

bien le seul aspect remarquable. Dans le domaine financier, les banques en savent quelque chose, l'humour doit être dosé avec cir-conspection. Qui irait confier son argent à un clown ?

La voix, grotesque, la musique burlesque sauce banjo et, enfin, les dialogues pitoyables des singes supposés représenter le consom-mateur de prêt hypothécaire font sombrer cette campagne dans la caricature gratuite et vaine. Seule explication à la présence de nos « cousins », le slogan « singez-les » : pas de doute, c'est invitant.

Dans un marché immobilier tou-jours florissant, un courtier en prêts hypothécaire a une occasion en or de se positionner. Dans nos esprits, Multi-Prêts restera sans doute cette entreprise pas très drôle qui utilisait de la monnaie de singe (quel symbole !) pour nous convaincre d'utiliser ses services.

Lui ferez-vous confiance ? La prendrez-vous au sérieux, avec en tête ces macaques ricanant ? J'ima-

gine volontiers que certains trou-vent ça d'une audace échevelée.

Or quand on parle argent, le ridi-cule peut tuer... l'effet.

Le patentate de langage
Autre OVNI débarqué sur nos écrans depuis plus d'un mois, ce curieux message de l'agence Les évadés pour le *Défi J'arrête j'y ga-gne*, énième initiative antitabac, visant à aider les fumeurs à aban-donner leur mauvaise habitude.

Un homme témoigne de sa tenta-tive réussie, mais en écorchant la langue d'une manière aussi in-sensée qu'étrange. « J'étais mé-goté... c'était trop psychomanie, fallait que je grandiose. C'était un gros déficit, j'ai cheminé mais j'y suis arrivage » sont quelques échantillons de sa prose.

Plusieurs personnes m'ont fait part de leur irritation totale à l'écoute du message et je partage cet avis : à quoi diable joue-t-on, sinon avec nos nerfs ?

Car enfin, tout relève de la devi-nette : est-on en train de nous dire que les ex-fumeurs perdent leur langue en arrêtant de fumer ? Quelle image positive et encoura-geante....

Rien ne justifie la platitude de cette publicité, supposée nous enthousiasmer au point de s'inscrire à un défi, consistant à arrêter de fumer pendant six se-maines.

Simple effet de style visant à at-tirer l'attention (tant qu'à ça, on aurait pu aussi le faire parler en équilibre sur une main), la rédac-tion de ce message défie toute les règles élémentaires de la commu-nication, à commencer par la clarté du propos.

Mettons que la lutte antitabac ne sort pas grandie de ces écarts de langages. Mais peut-être que la vente de *Petit Robert* aura, elle, progressé.

La semaine prochaine :
La pub dont tout le monde parle

Vos commentaires et suggestions :
enverspub@lapresse.ca

Un petit café ?


JEAN-FRANÇOIS ST-PIERRE
DANS LES LIVRES
COLLABORATION SPÉCIALE

Quoi de mieux en ce dimanche ma-tin que de lire son journal préféré tout en savourant un bon café ?

Qu'il soit velouté ou corsé, à cet instant, on pourrait croire que ce bonheur est partagé d'un bout à l'autre de la planète. Mais pour de nombreuses familles paysannes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie qui dépendent de la culture du café, ce breuvage a un goût plu-tôt amer.

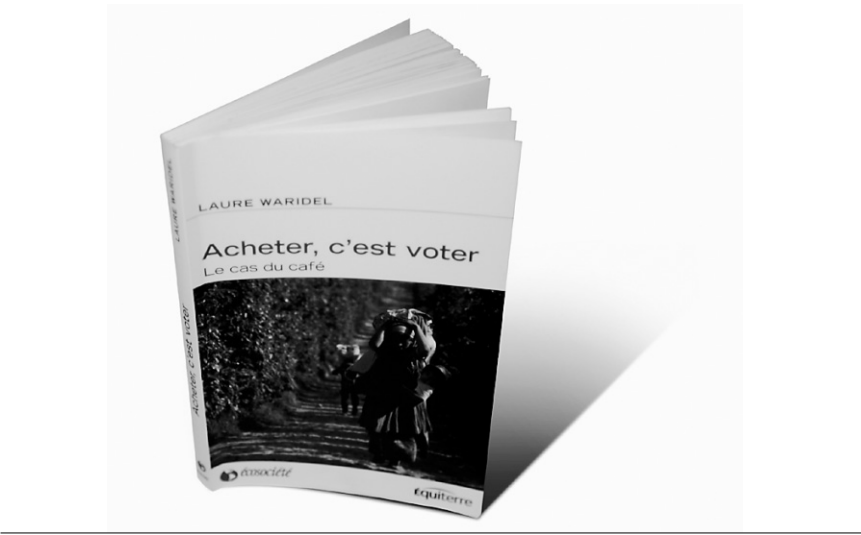
Pendant que ces hommes, ces femmes et ces enfants du Sud tra-vailent d'arrache-pied pour culti-ver, récolter, faire sécher, sélection-ner et transporter les grains de café et ce, pour des sommes dérisoires, les ventes du fruit de leur labeur dans les pays du Nord rapportent des profits records aux multinationa-les.

Dans son ouvrage-choc *Acheter, c'est voter* : le cas du café, la présidente

d'Équiterre, Laure Waridel, souli-gne que le café des paysans mexi-cains qui s'achète pour quelque 44 cents le kilo est revendu entre 8 et 30 \$ aux consommateurs nord-américains et européens.

Cette iniquité, résultat d'une pres-sion sur les prix orchestrée par de nombreux intermédiaires qui ja-lonnent la voie traditionnelle du café, cause des impacts sociaux et environnementaux importants. D'abord, parce qu'avec leur maigre salaire de 1 à 3 \$ par jour, plusieurs travailleurs des plantations de café n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école ou de payer pour des soins de santé. De quoi trouver indécent le revenu annuel du PDG d'Altria (multinationale qui regroupe notamment General Food, Maxwell House, Nabob, Sanka et Carte Noire) qui est de 15 millions de dollars américains (en salaire, bonus et compensations) !

Ensuite, parce que la libéralisa-tion actuelle des marchés fait place à des normes de production qui ont des conséquences tragiques non seulement pour la planète (déforesta-tion, biodiversité en péril, érosion du sol, pollution agrochimiques etc.), mais qui mettent aussi la santé de ses habitants en danger (encore aujourd'hui, ces travail-leurs manipulent des pesticides



★★★½
ACHETER, C'EST VOTER : LE CAS DU CAFÉ
Laure Waridel, Écosociété, 2005, 176 pages, 18,50 \$

sans aucune précaution élémentai-re.) Existe-t-il une solution de re-change à la voie traditionnelle du café qui assurerait une rémunéra-tion équitable aux petits cultiva-teurs et producteurs du Sud ? D'après Laure Waridel, ce serait de favoriser l'expansion du commerce équitable.

Depuis le début des années 80, les paysans se regroupent et se dotent de structures coopératives afin d'ac-céder plus directement aux marchés internationaux. En réduisant le nombre d'intermédiaires, ils ont réussi à obtenir un meilleur prix

pour leurs produits. De plus, grâce à la mise en commun des ressour-ces, ils ont pu mettre sur pied des projets collectifs qui, d'une part, as-surent le maintien de l'équilibre écologique local et qui, d'autre part, répondent aux besoins de leur communauté (santé, éducation, transport etc.).

Actuellement, il existe environ 200 coopératives de café dans 24 pays. L'auteure relate notamment l'histoire et l'évolution d'une fa-mille engagée dans la coopérative mexicaine Union de Comunidades Indigenas de la Region del Istmo

(UCIRI). Si la mise sur pied de cet-te coopérative a été très difficile (assassinats, pression politique et économique etc.), elle regroupe tout de même aujourd'hui, plus de 2700 familles dans plus de 56 com-munautés. C'est encourageant, mais pour renverser la vapeur, il y a encore beaucoup à faire tant du côté des coopératives que celui des consommateurs.

C'est parce que la plupart d'entre nous buvons du café et qu'il est, par le fait même, l'un des produits qui font l'objet du plus grand nom-bre de transactions sur le marché international que nous constituons une masse critique qui a un pou-voir certain sur ce marché. Alors selon Waridel, le simple geste d'acheter un café équitable pourrait non seulement permettre d'amélio-rer les conditions de vie des pay-sans, mais également de veiller à la préservation de l'environnement. En somme, la consommation res-ponsable est un vote pour une jus-tice sociale commune. Et pour les 25 millions de familles qui dépendent de la culture du café, si le nôtre était équitable, le leur aurait déjà moins d'arrière-goût. « Votre équitable, velouté ou corsé ? »

APPRÉCIATION	
Exceptionnel	★★★★★
Excellent	★★★★
Bon	★★★
Passable	★★
À éviter	☹

L'auteur est directeur de la librairie
Coop HEC Montréal.

L'ARGENT EN VOYAGE : la variété a bien meilleur coût



PHOTO AFP

Mettre tous ses oeufs dans le même panier est une formule risquée qui peut s'avérer onéreuse.

Papier, plastique et argent sonnant... Les voyageurs ont maintenant l'embarras du choix des modes de paiement à l'étranger. Mais la souplesse a un prix. Petits trucs pour ne pas trop y perdre au change et éviter la multiplication des frais bancaires.

JACINTHE TREMBLAY
QUESTION DE
CONSOMMATION
COLLABORATION SPÉCIALE

En décembre dernier, une semaine avant son départ pour le Mexique, Vincent G., 21 ans, a fait la file au comptoir de son institution financière pour acheter 200 \$ US. Il ne les a jamais utilisés. Ses dollars canadiens et ses cartes de crédit et de débit lui ont donné accès à des pesos, partout.

« Changer des dollars canadiens en argent américain pour visiter un autre pays que les États-Unis est une des pires erreurs à commettre. C'est inutile et on y perd doublement au change », dit André Bélair, conseiller à la formation à la Caisse centrale Desjardins.

Dans le cadre de ses fonctions, il entraîne le personnel des caisses locales à donner des conseils aux voyageurs sur la meilleure façon de gérer leurs outils de paiement à l'étranger.

« Même s'il existe des particularités selon les pays, l'organisation la plus judicieuse de son argent à l'étranger consiste à disposer d'une

carte de crédit dotée d'un NIP, de deux cartes de débit, d'un montant minimum de devises du pays visité achetées avant le départ et de chèques de voyages pour se dépanner », résume M. Bélair.

Mettre tous ses oeufs dans le même panier est en effet une formule risquée qui peut s'avérer onéreuse. Chaque mode de paiement a en effet des coûts d'utilisation qui peuvent varier selon les établissements et les pays.

Le coût des choix

Toutes les institutions financières ajoutent un certain pourcentage au taux de change courant sur la valeur des achats effectués par cartes de crédit à l'étranger. Il varie, par exemple, de 1,8 % pour une Visa Desjardins à 2,5 % pour une Visa CIBC et une Mastercard Banque Nationale.

« Si vous avez plusieurs cartes de crédit, il vaut la peine de vérifier le taux de change offert par chaque institution ainsi que le pourcentage de majoration facturé lors des achats à l'étranger. Les écarts sont parfois importants », dit Claire Roy, porte-parole de CAA-Québec.

Lorsque les cartes de crédit sont utilisées à l'étranger pour des avances de fonds, des frais de 3 \$ sont

exigés. Aux États-Unis, ils sont de 2,50 \$. Les intérêts commencent alors à courir immédiatement.

Pour éviter cette surcharge, il est judicieux de déposer un certain montant au compte de sa carte de crédit avant le départ. Sinon, il est conseillé de transférer rapidement le montant de l'avance de fonds de son compte courant à sa carte de crédit par l'entremise des services en ligne de son institution financière. La planète fourmille de cafés Internet.

L'utilisation des cartes de débit occasionne également des frais supplémentaires à l'étranger. Ils varient également selon les institutions. Desjardins demande 2,50 \$ par retrait et la Banque nationale 3 \$. De plus, les taux de change sont majorés de 2,5 % pour chaque transaction. « Il faut à tout prix éviter les guichets privés », rappelle André Bélair.

La majorité des guichets automatiques de la terre sont reliés aux systèmes PLUS et CIRRUS, les réseaux internationaux des institutions financières canadiennes. Le site Internet www.visa.com/atms contient un moteur de recherche qui permet de connaître les adresses de tous les guichets reliés au système PLUS dans le monde. Le système CIRRUS propose un service similaire à l'adresse www.mastercard.com/atmlocator.

Depuis le mois d'octobre 2004, grâce au réseau NYCE, les détenteurs d'une carte de débit de la Banque Royale, de la Banque Scotia, de la Banque Nationale, de Ca-

nada Trust et de Desjardins peuvent l'utiliser pour effectuer leur paiement dans un million d'établissements aux États-Unis. Des frais de 0,50 \$ sont exigés pour chaque utilisation.

Par ailleurs, des frais de 1 % sont exigés des acheteurs de chèques de voyage, sauf s'ils sont détenteurs de certaines cartes de crédit. Ils sont également émis gratuitement aux membres du CAA-Québec dans les bureaux du club.

Lors de leur échange à l'étranger, des frais de variant de 1 à 15 % peuvent être réclamés selon les établissements et les pays. En appelant American Express au 1-800-221-7282, il est toutefois possible de connaître la liste des institutions financières qui changent gratuitement les chèques, partout dans le monde.

Avoir l'esprit en paix

Claire Roy, de CAA-Québec, recommande chaudement le magasinage des différentes options, avant le départ.

« Les taux de change fluctuent sans cesse. Il faut faire les vérifications pendant la même période pour établir des comparaisons. Il faut aussi s'informer auprès de son agent de voyages et lire la section qui traite des modes de paiement dans les guides de voyage », dit-elle.

Le souci d'économiser a cependant ses limites. « Il faut magasiner, mais il ne faut surtout pas gâcher ses vacances pour gagner quelques dollars au taux de change », rappelle-t-elle.

FAUT SAVOIR...

Le NIP à l'étranger

Combien de chiffres

Dans plusieurs pays et certaines banques canadiennes, les NIP ont quatre chiffres. Chez Desjardins, les NIP en ont cinq et ils en ont de quatre à six à la Banque Toronto-Dominion. Que faire lorsque le texte affiché à l'écran du guichet automatique réclame les quatre chiffres du NIP ? Ignorer la consigne et composer son NIP au complet.

Des chiffres, pas des lettres

À l'étranger, plusieurs claviers de guichets automatiques ne comportent que des chiffres. Il est donc préférable, lorsque son NIP contient des lettres, de le modifier avant son départ pour l'étranger pour un NIP en chiffres seulement.

Des formes et des lettres

Certains consommateurs choisissent un NIP en forme géométrique (un L, un X) pour éviter d'avoir à retenir des chiffres. Or, les chiffres sur les claviers ne sont pas disposés de la même manière partout. Pour éviter les pépins à l'étranger, il faut donc connaître les chiffres de son NIP.

L'exception cubaine

Avant de partir pour Cuba, il faut savoir que :

- > il n'y a aucun guichet automatique dans l'île. Il est toutefois possible de retirer de l'argent de machines distributrices avec une carte de crédit dotée d'un NIP dans certains hôtels de luxe ;
- > les devises américaines, les chèques de voyages American Express et les cartes de crédit émises par des institutions financières des États-Unis sont officiellement refusés. Officieusement toutefois, il est possible de les échanger en pesos convertibles dans les hôtels touristiques, les magasins d'État. La commission exigée peut toutefois atteindre 15 % ;
- > les cartes de crédit d'institutions financières canadiennes sont acceptées dans les hôtels touristiques, les magasins d'État et par certains organisateurs d'excursion. Pour loger ou manger chez l'habitant, il faut absolument des pesos convertibles.

Il est donc recommandé de partir à Cuba avec une bonne provision de dollars canadiens, de louer un coffret de sécurité à l'hôtel et de les changer au besoin. Pour les séjours prolongés en dehors des zones touristiques, les très sécuritaires chèques de voyage sont la meilleure option, malgré le taux élevé des frais de change. La carte de crédit est également utile... lorsqu'elle est acceptée.

COMMENT FAITES-VOUS POUR ÉCONOMISER?

QUELS SONT VOS TRUCS – PETITS ET GRANDS – POUR METTRE DE L'ARGENT DE CÔTÉ ? COMMENT RÉUSSISSEZ-VOUS À ÉPARGNER À LA FIN DU MOIS ?

Partagez vos solutions et idées avec nous, pour que nos lecteurs en tirent profit eux aussi ! Ces trucs et astuces feront prochainement l'objet d'un dossier dans notre cahier *À vos affaires* du dimanche. Écrivez-nous d'ici le 1^{er} mars. Parmi les suggestions reçues, nous ferons le tirage au sort d'une sélection de livres publiés aux Éditions *La Presse*.

Courriel : avosaffaires@lapresseaffaires.com
Courrier : **À vos affaires (rédaction)**
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

LPA 50 LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs / Semaine terminée le 25 février 2005

	IQ 30	FERMETURE (\$)	VAR. SEM. NET	DERNIÈRE %	VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	BAS
▼ Abitibi-Consolidated (A)	✓	5,87	-0,65	-9,97	-28,94	2 584	10,97	5,80
▼ ACE Aviation (ACE/RV)		32,50	-2,73	-7,75	-8,58	2 886	36,50	21,00
▲ Addenda Capital (ADV)		26,50	0,45	1,73	7,51	312	29,40	17,00
▼ Aeterna (AEZ)		7,11	-0,09	-1,25	-5,20	328	11,50	5,22
Alcan (AL)	✓	48,81	0,41	0,85	-7,05	18 009	59,01	44,65
▲ Alimentation Couche-Tard (ATD/SV/B)	✓	38,80	0,54	1,41	9,30	3 917	40,00	22,01
▼ Astral Media (ACM/NV/A)		34,11	-0,39	-1,13	4,70	1 913	35,09	26,80
Axcan Pharma (AXP)		21,73	0,08	0,37	-6,66	991	28,95	18,15
▼ Banque de Montréal (BMO)	✓	54,99	-1,55	-2,74	-4,80	27 506	59,63	49,50
▲ Banque Laurentienne du Canada (LB)	✓	24,20	0,44	1,85	0,54	569	28,97	22,51
▲ Banque Nationale du Canada (NA)	✓	52,26	1,14	2,23	5,45	8 782	53,15	42,21
▲ Banque Royale du Canada (RY)	✓	73,10	6,60	9,93	13,77	47 137	73,15	58,04
BCE (BCE)	✓	29,26	-0,01	-0,03	1,18	27 080	30,11	25,64
▼ Bombardier (BBD/SV/B)	✓	2,65	-0,04	-1,49	11,35	4 704	7,01	1,87
▲ Cambior (CBI)	✓	3,25	0,27	9,06	1,25	891	4,30	2,80
▲ Cascades (CAS)	✓	12,88	0,27	2,14	-3,88	1 048	14,80	11,70
CN (CNR)	✓	76,95	-0,51	-0,66	5,31	22 040	78,50	49,67
▲ Cogeco (CGO/SV)		24,85	0,75	3,11	10,89	407	24,85	16,01
▼ Conjuchem (CJC)		4,23	-0,15	-3,43	0,71	200	15,10	2,30
Corporation Financière Power (PWF)	✓	32,75	-0,10	-0,30	2,38	23 083	33,60	25,90
▼ Domtar (DTC)	✓	10,85	-0,91	-7,74	-25,17	2 498	17,95	10,77
▼ Emergis (EME)		3,39	-0,14	-3,97	-6,87	351	6,62	2,93
Garda (GW)		8,25	0,04	0,49	-1,32	200	8,45	2,61
Groupe CGI (GIB/SV/A)	✓	8,02	-0,13	-1,60	0,25	3 566	9,08	7,28
Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓	62,31	0,50	0,81	7,43	3 147	63,55	42,50

▲▼ : Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la semaine précédente. / **Caractère gras** : Indique une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance, la semaine dernière. / **IQ 30** : Le crochet (✓) dans cette colonne désigne les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la une de *La Presse Affaires*. / **M\$** : Millions de dollars US / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

	IQ 30	FERMETURE (\$)	VAR. SEM. NET	DERNIÈRE %	VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	BAS
▼ Groupe TVA (TVA/NV/B)	✓	21,00	0,10	0,48	3,25	646	25,24	17,90
▼ Labopharm (DDS)		3,60	-0,10	-2,70	-11,11	153	7,30	2,28
▼ Le Groupe Jean Coutu (PJC) (PJC/SV/A)	✓	18,96	-0,31	-1,61	10,88	4 954	19,79	14,66
Les Industries Dorel (DII/SV)	✓	44,85	0,25	0,56	8,52	1 472	47,50	32,25
Les Vêtements de Sports Gildan (GIL)	✓	48,75	-0,35	-0,71	19,49	1 449	50,50	33,85
L'Industrielle-Alliance (IAG)	✓	58,25	-0,51	-0,87	5,93	2 321	59,50	42,01
▲ Mega Bloks (MB)		18,72	0,50	2,74	-1,73	511	22,10	17,30
Metro (MRU/SV/A)	✓	27,55	0,13	0,47	14,22	2 652	27,55	17,22
▼ Molson Coors (TPX/NV)	✓	85,35	-1,99	-1,56	-4,35	2 745	94,40	83,00
▼ Neurochem (NRM)	✓	19,05	-4,08	-17,64	-10,27	579	36,55	15,55
▼ Nortel (NT)		3,47	-0,24	-6,47	-16,59	14 811	10,79	3,44
▼ Novelis Inc. (NVL)		28,72	-1,28	-4,27	-0,97	2 125	34,00	26,62
Power Corp. du Canada (POW/SV)	✓	31,75	-0,22	-0,69	2,42	12 576	32,48	25,03
▲ Quebecor (QBR/SV/B)	✓	31,35	0,35	1,13	21,09	2 027	31,64	22,40
▲ Quebecor World (IQW/SV)	✓	28,50	0,52	1,86	10,47	3 778	31,05	23,13
▼ Reitmans (RET/NV/A)		28,25	-0,51	-1,77	-1,22	985	29,99	12,12
▲ Rona (RON)		49,37	2,87	6,17	21,01	2 813	51,24	25,50
▲ Saputo (SAP)	✓	37,70	0,70	1,89	3,94	3 937	38,34	29,65
▲ Shermag (SMG)		7,74	0,27	3,61	-6,18	103	13,95	6,95
Téléystème Mobiles Int. (TIW)	✓	18,00	-0,17	-0,94	33,83	3 873	19,66	10,82
Tembec Inc. (TBC)		6,65	0,05	0,76	-7,77	569	11,25	6,50
▲ Transat AT (TRZ)		28,00	0,61	2,23	16,18	938	28,12	14,15
▲ Transcontinental (TCL/SV/A)	✓	24,70	0,25	1,02	5,96	2 193	28,35	20,25
▲ Uni-Select (UNS)		29,45	1,75	6,32	3,70	572	29,89	22,05
Van Houtte (VH/SV)		22,48	-0,04	-0,18	9,39	486	22,83	12,85

Prévenir les coups, prévoir les coûts

MARC TISON SOUS LA LOUPE

Le coup était venu sans avertissement. Au milieu des années 90, le mari de Monique est décédé à 37 ans d'un anévrisme au cerveau. « Ça n'arrive qu'aux autres », s'exclame Monique, avec une ironie amère. C'est aussi ce que croyait son mari : pourtant avocat, il n'avait pas fait de testament. Son patrimoine a été séparé selon les règles du Code civil entre Monique et leur fils, qui n'avait alors qu'un an — deux tiers pour lui, un tiers pour elle. La part de l'enfant été mise sous curatelle. Monique déplorait à l'époque les faibles rendements des prudents placements de son garçon. Elle a révisé son opinion après la débâcle boursière du début des années 2000. « Il n'a pas perdu beaucoup, contrairement à moi », déclare-t-elle. Les placements issus de son héritage s'élèvent maintenant à 200 000 \$. Aujourd'hui âgée de 45 ans, Monique s'occupe seule de son fils de 11 ans. Avec un revenu d'emploi de 33 000 \$, elle verse chaque année environ 2500 \$ dans son REER, ce qui lui a permis d'y accumuler quelque 65 000 \$. Depuis six ans, elle réussit en outre à divertir 110 \$ par mois vers un régime enregistré d'épargne études au nom de son fils. Mais, entre-temps, une autre mauvaise surprise est survenue. « À la suite d'un diagnostic de dysplasie des hanches, je devrai me faire opérer aux deux hanches dans les prochaines années, ce qui implique un arrêt d'emploi d'au moins six mois pour chacune », confie Monique. Elle évalue l'échéance à cinq ou six ans. « Les médecins veulent retarder l'opération le plus longtemps possible car je suis encore trop jeune », expose-t-elle. Elle se demande comment elle pourra subvenir à ses besoins durant cette double interruption de six mois. « Quelles sont mes options ? Retirer des REER ? Vendre des placements ? De quoi auront l'air mes revenus à la retraite ? »

Pas touche aux REER !
Où trouver l'argent pour franchir deux périodes de six mois

LE DILEMME

Monique, 45 ans est veuve et mère d'un garçon de 11 ans qu'elle élève seule. Comment comblera-t-elle ce manque à gagner ? Devra-t-elle retirer des fonds de son REER ? Qu'advindra-t-il de sa retraite ?

LES CHIFFRES
33 000\$ de revenu
65 000\$ en REER
200 000\$ en placements issus de l'héritage laissé par son défunt mari
140 000\$ pour une maison libre d'hypothèque

« Je devrai me faire opérer aux deux hanches dans les prochaines années, ce qui implique un arrêt d'emploi d'au moins six mois pour chaque hanche. Quelles sont mes options ? » — Monique

Écrivez-nous !
Vous aimeriez qu'un planificateur financier examine votre situation ? Investissement, immobilier, retraite, héritage, impôt, crédit, budget... Quelle que soit la nature de vos questions, écrivez-nous ! Les dossiers retenus seront analysés par un spécialiste, dans le cadre de la chronique « Sous la loupe ».
Voici notre adresse :
À vos affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 ou notre courriel : avosaffaires@lapresseaffaires.com

« Aucun retrait REER. Aucune vente de placement, si possible. Solution : elle recevra plutôt des prestations de maladie de l'assurance emploi. »
— Martin-Charles Plouffe



LES CONSEILS
Mais ce sera insuffisant pour combler le manque à gagner. D'ici l'opération prévue dans cinq ans, Monique devrait en outre tenter d'épargner 200 \$ chaque mois. Et si elle poursuit sa cotisation REER de 2500 \$ par année, elle peut espérer prendre sa retraite à 60 ans avec l'équivalent de 100 % de son salaire.
MARTIN-CHARLES PLOUFFE, B.A.A., FICVM
Planificateur financier, conseiller en placements et en sécurité financière affilié à Valeurs mobilières PEAK

PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE®

sans revenu ? La réponse du planificateur Martin-Charles Plouffe laisse peu de place à l'ambiguïté. « Catégoriquement, aucun retrait REER, indique-t-il. Aucune vente de placement, si possible. » Il s'agit de protéger les futurs revenus de retraite de Monique. Le planificateur ouvre plutôt une autre porte : les prestations de maladie de l'assurance chômage. En effet, le travailleur salarié qui paie des cotisations d'assurance chômage peut recevoir des prestations de maladie pendant 15 semaines s'il est blessé, malade ou mis en quarantaine. Il doit

cependant avoir accumulé 600 heures d'emploi assurable au cours des 52 semaines précédentes. « Il faudrait donc que Monique travaille 600 heures entre ses deux opérations pour bénéficier d'une deuxième période de 15 semaines de prestations pour sa seconde opération », signale Martin-Charles Plouffe. Chaque opération implique toutefois un arrêt de travail de 26 semaines, soit 11 semaines de plus que les 15 qui sont couvertes par l'assurance chômage. Pour six mois, les revenus de Monique s'élèvent présentement à 12 500 \$

après impôts. L'assurance chômage n'en fournirait que 5100 \$. Comment pallier ce trou de 7400 \$, qui, au surplus, surviendrait deux fois ? Monique estime que ces opérations pourraient être nécessaires dans cinq ou six ans. Elle a donc cinq ans pour épargner le manque à gagner nécessaire. À raison de 200 \$ par mois, avec un rendement de 6 %, elle pourrait accumuler 13 954 \$ — avant impôt sur le rendement. Pourra-t-elle faire cet effort ? Sera-t-il suffisant ? Ce n'est qu'en tout dernier recours — et en désespoir de cause — que Monique

devra utiliser ses placements. « Mais ceci retardera évidemment sa retraite », met en garde M. Plouffe.

La retraite
Monique considère que la retraite est une échéance encore fort lointaine mais elle place en point de repère l'âge de 60 ans. Dans la mesure où elle parvient à laisser intacts ses placements et son REER, sa retraite se présente sous d'excellents auspices : elle pourra se retirer à 60 ans sans avoir à diminuer son revenu annuel, estime Martin-Charles Plouffe. « Normalement, explique-t-il, on peut prévoir une baisse de revenu à la retraite de 25 % mais dans son cas, avec 32 000 \$ de revenu annuel avant impôt, il est plus prudent de poser l'hypothèse qu'elle voudra conserver 100 % de son niveau de vie pré-retraite. » En considérant une espérance de vie de 85 ans et un taux d'inflation de 3,1 %, Monique y parviendra si elle maintient — fermement — sa discipline de verser 2500 \$ dans son REER chaque année. Et — plus délicat —, la retraite à 60 ans avec 100 % des revenus dépend d'un rendement sur les placements de 6 %. Un rendement de seulement 5 % ? La retraite est retardée à 65 ans ! D'où l'importance de prendre de judicieuses décisions de placement. Notre planificateur insiste également sur la maximisation des cotisations REER de Monique chaque année. Pourquoi ? « Elle est même monoparentale avec un revenu annuel de 32 000 \$. Chaque dollar versé à son REER modifie à son avantage plusieurs crédits d'impôts et prestations sociales ou fiscales, en plus des déductions d'impôts de base. Pour y parvenir, elle peut même faire des contributions REER en valeurs, c'est-à-dire prendre des placements hors REER pour les intégrer dans son REER. » Enfin, dernier conseil : Monique devrait préparer un testament et un mandat en cas d'incapacité. On ne sait jamais d'où les coups peuvent venir.

FINANCES PERSONNELLES

À VOS AFFAIRES

Un portefeuille stratégique trop pondéré vers le... bas



MICHEL GIRARD

LE COURRIER

Q Mon placement REER ainsi qu'un renouvellement de REER se retrouvent maintenant dans les billets boursiers. J'ai également pensé transférer mon Portefeuille stratégique pondéré (REER) Banque Nationale (23 000 \$) dans les billets boursiers de la BN. Que pensez-vous de cette idée ?
Christiane G.

R Il y a un principe de base qu'il est important de respecter avec nos placements : ne jamais mettre tous ses oeufs dans le même panier. Conséquemment, je vous déconseille de transférer dans les billets boursiers de la Banque Nationale les 23 000 \$ que vous détenez dans le Portefeuille stratégique pondéré. Les billets boursiers offrent certes beaucoup d'avantages. Mais il y a des inconvénients de taille. Un exemple : à l'exception du billet Blue Chip, qui fait l'objet de plusieurs émissions en cours d'année, les autres billets offrent peu de nouvelles émissions. Cela ne permet donc pas aux détenteurs desdits billets de répartir leur investissement annuel en plusieurs tranches, question de profiter des baisses de marché. Autre inconvénient : la plupart des billets boursiers peuvent être revendus sur un marché secondaire, mais après un certain délai. Troisième inconvénient : la garantie de capital offerte par les billets boursiers coûte relativement cher, voire jusqu'à 3 % l'an.

Malgré ces inconvénients, les billets boursiers demeurent un très bon placement pour les épargnants qui recherchent la sécurité du capital. Mais y investir toutes ses épargnes n'est certes pas à conseiller.

Cependant, je conviens avec vous que « votre » portefeuille stratégique pondéré n'a pas offert un très bon rendement en 2004, soit 4,93 %. Pour un portefeuille diversifié (55 % en obligations et 45 % en actions), on ne peut pas dire que les gestionnaires de portefeuille ont connu une bonne année en 2004.

À titre de comparaison, sachez que le rendement médian des fonds communs équilibrés (en actions et obligations) s'élevait à 7,7 %. C'est donc dire que votre portefeuille se classe loin de la médiane. La catégorie des fonds de répartition d'actifs présente, quant à elle, un rendement médian de 8,9 % pour l'année 2004.

Cela étant dit, j'attendrais peut-être un peu avant de fermer votre portefeuille stratégique pondéré. Vu les modestes rendements que la plupart des portefeuilles stratégiques de la Banque Nationale présentent pour l'année 2004, les gestionnaires vont peut-être redéfinir leurs stratégies dans le but d'essayer d'offrir un rendement plus compétitif par rapport aux concurrents.

Pour faire une histoire courte, mettons le modeste rendement du Portefeuille stratégique pondéré de la Banque Nationale sur le compte d'une exceptionnelle mauvaise année...

Rachat d'années de service

Q Je suis une femme monoparentale de 46 ans qui, au cours de l'année 2004, a gagné 68 000 \$ comme enseignante. J'ai aussi un enfant à charge (âgée de 12 ans). J'ai racheté au cours de l'année 2004 des années de service, dans le but de prendre ma retraite plus tôt. Ce rachat m'a coûté 7500 \$ pour l'année 2004 et un montant équivalent devra être versé en 2005. Je sais que je peux fractionner ce montant lorsque je vais remplir mon rapport d'impôt et qu'un maximum est imposé. J'ai toujours contribué à mon REER et le montant qui m'est accordé cette année est de 2500 \$. Est-il avantageux de contribuer à mon REER cette année et l'an prochain, sachant que le rachat de mes années de service est lui aussi déductible d'impôt ? Dit autrement, devrais-je accumuler le montant maximal admissible au REER et recommencer à contribuer lorsque j'aurai terminé de déduire de mes déclarations de revenus le rachat de mes années de service ?

Par déformation professionnelle, je suis quasiment tentée de vous demander de me remettre votre devoir d'ici la fin de la semaine.
Sylvie L.

R Il est bien certain que vous pourriez reporter à plus tard l'utilisation de vos droits de cotisation de 2500 \$ à votre REER. Cependant, compte tenu de votre revenu de 68 000 \$, vous allez vous retrouver, après déductions, avec un revenu imposable relativement élevé. Sachez qu'à partir de la barre des 33 000 \$, le revenu imposable subit une ponction fiscale de l'ordre de 38,0 %. Cette ponction (taux marginal d'impôt combiné fédéral et provincial) passe à 42 % à compter des 55 000 \$ de revenu imposable. Compte tenu de votre revenu brut de 68 000 \$ et à la lumière des renseignements que vous me donnez, je crois qu'en investissant dès maintenant les 2500 \$ dans votre REER vous allez réaliser une intéressante économie d'impôts, même si vous déduisez les 7500 \$ investis dans le rachat d'années de service. Il ne faut pas oublier que plus on investit tôt dans notre REER, plus c'est fiscalement « payant », d'autant plus que les revenus des placement REER s'accumulent à l'abri de l'impôt.

Un transfert non recyclable

Q J'ai trouvé un article que vous avez écrit dans *La Presse* de février 1994. Il y est mentionné : « Les contribuables qui reçoivent des paiements périodiques d'un régime de retraite agréé ou d'un régime de participation différé aux bénéfices peuvent transférer jusqu'à concurrence de 6000 \$ dans le REER du conjoint et ainsi bénéficier de la déduction REER. » Voici mes questions :
> Mon père, qui a 71 ans, reçoit des paiements d'un RPA (régime de retraite agréé) de même que d'un FERR. Peut-il verser une partie de ces paiements au REER de ma mère, qui a 68 ans, et bénéficier de la déduction pour REER ? Jusqu'à concurrence de combien ? (Mon père ne possède pas de cotisations antérieures inutilisées).
> Peut-on transférer directement des montants du RPA ou du FERR vers le REER de ma mère, du vivant de mon père, sans nécessairement bénéficier de la déduction pour REER mais uniquement dans le but de répartir les revenus ?
Claire G.

R Ce transfert de 6000 \$ de paiements périodiques d'un régime de pension dans le REER du conjoint a été aboli depuis belle lurette. Oubliez également le transfert à votre mère des revenus de retraite de votre père. Par ailleurs, comme votre père ne possède plus de droits de cotisation REER, il ne peut pas investir dans le REER au conjoint de votre mère. S'il détenait encore des droits de cotisation REER inutilisés, il aurait pu, en dépit de ses 71 ans, investir dans le REER de votre mère car elle n'a que 68 ans et qu'on peut contribuer à un REER au conjoint jusqu'à la fin de l'année des 69 ans... du conjoint. Mais oublions cela puisque votre père n'a plus de droits REER inutilisés !

Pertes en capital refusées

Q Vous avez écrit dans un article paru en octobre ou novembre qu'il était possible de transférer des actions d'un conjoint à l'autre pour que ce dernier puisse utiliser les pertes encourues par la vente de ces actions (Nortel et Bombardier dans mon cas). Cependant, une procédure bien précise devait être suivie. J'en ai discuté avec un agent de Revenu Canada le lendemain et j'ai suivi sa méthode. Malheureusement, j'ai oublié de prendre son nom en note et maintenant que le transfert d'actions est fait, Revenu Canada et Revenu Québec me disent qu'il n'est pas permis d'effectuer un tel processus. Serait-il possible de connaître de quels articles de la loi du Revenu et quelles sont les procédures précises à suivre pour qu'un tel mouvement d'actions soit permis ?
Jean N.

R Vous faites référence à Mme Renée qui avait acquis des actions de Nortel à 71 \$ pièce. Elle se demandait s'il était possible de transférer ses pertes en capital à son conjoint, lequel avait accumulé de gros gains en capital.

Voici la procédure que j'avais recommandée à Renée pour lui permettre de transférer ses pertes à son conjoint :

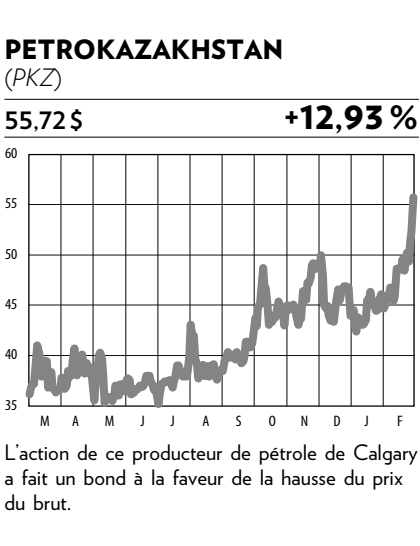
- 1) Elle demande à son courtier de transférer officiellement ses actions de Nortel à son conjoint, actions que monsieur acquière à la juste valeur marchande, le jour du transfert. Point important : à ce prix d'acquisition, Revenu Canada permet à monsieur d'ajouter la « perte » subie par madame, ce qui faisait ainsi grimper son coût d'acquisition, aux fins de l'impôt, à 71 \$ l'action de Nortel.
- 2) Après un délai minimum et obligatoire de 30 jours, monsieur peut revendre lesdites actions de Nortel au prix du marché et ainsi réclamer par la suite une perte en capital basée sur la différence entre le fameux prix d'acquisition de 71 \$ l'action et le prix réel de vente.

Pour que monsieur puisse réclamer la perte en capital en 2004, il fallait par contre qu'il acquière les actions de Nortel de Mme Renée au plus tard le jeudi 18 novembre. Pourquoi le 18 novembre ? Comme monsieur ne pouvait revendre lesdites actions avant un délai de 30 jours, c'est donc dire qu'il ne pouvait réaliser la transaction de vente des actions de Nortel avant le vendredi 24 décembre, dernière journée pour faire reconnaître une transaction boursière en 2004.

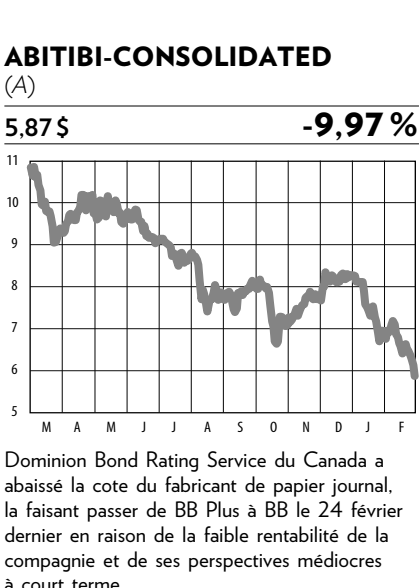
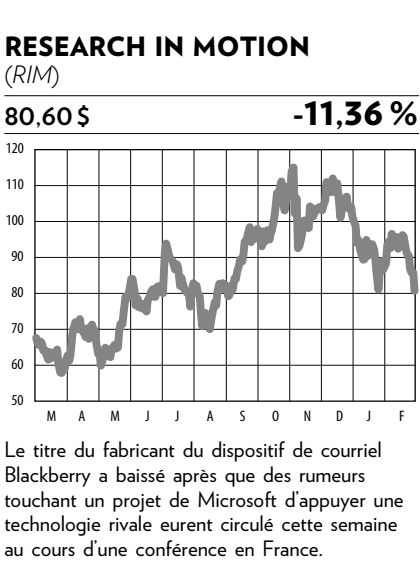
Les transactions boursières effectuées dans la semaine suivant Noël étaient réputées être réalisées en 2005.

LA SEMAINE EN BOURSE

TITRES GAGNANTS



TITRES PERDANTS



DES TITRES DANS LA MIRE

Cambior, l'aurifère qui déçoit même son président!

Le 21 novembre dernier, Paul C., un petit actionnaire, se demandait : « Je ne comprends pas. Comment se fait-il que mes actions de Cambior ont tant de mal à gagner du terrain alors que le prix de l'or est à son plus haut niveau depuis fort longtemps et que les actions d'un bon nombre de compagnies aurifères montent ? À cette époque, le titre de Cambior (CBJ) se négociait à 3,40 \$, en net recul par rapport à décembre 2003, quand Cambior avait momentanément atteint les 4,95 \$.

Ayant toutes les misères du monde à se maintenir au-dessus de la barre des 3,00 \$, le titre de Cambior continue de tirer le diable par la queue. Beaucoup de petits actionnaires de Cambior doivent être en rogne contre la direction de la plus importante société aurifère du Québec.

Le prix de l'or a beau se maintenir au-dessus de la barre des 400 \$ US, les finances de Cambior ne s'améliorent pas.

Il y a à peine une semaine, Cambior annonçait une perte nette de 76,7 millions pour son quatrième

trimestre. La direction a beau attribuer cette perte à la dévaluation des actifs de la mine Doyon, en Abitibi, cela n'est pas rassurant pour autant.

En 2004, la mine Doyon a dû réduire sa cadence de production : elle a produit 146 500 onces d'or, comparativement à 217 200 onces en 2003.

La direction de Cambior a évoqué d'autres raisons pour justifier la piètre performance de son quatrième trimestre : l'appréciation du dollar canadien lui a fait perdre 2,3 millions, les coûts plus élevés des matières premières, dont le carburant (2,5 millions), une dépense non récurrente de 3,1 millions liée à la fermeture de la mine Omai, en Guyane.

Pour l'ensemble de l'année 2004, Cambior est dans le rouge de 73 millions.

Cambior avait quand même quelques bonnes nouvelles à annoncer, notamment une production record de 694 100 onces d'or au cours de l'exercice 2004.

Si cela peut donner un certain espoir aux actionnaires de Cambior,

rappelons que le président et chef de la direction, Louis Gignac, prévoit « d'importantes améliorations des résultats financiers » en 2005. Il a lancé cette phrase après s'être dit « déçu » des résultats de l'année 2004. On verra !

Chose certaine, plusieurs analystes du secteur aurifère demeurent persuadés que Cambior va continuer, en 2005, à enregistrer une sous-performance par rapport aux autres grandes sociétés aurifères.

Sur les 10 analystes des services de recherche des maisons de courtage qui suivent l'évolution du titre, cinq voient la performance à court terme de Cambior d'un oeil pessimiste.

Les actionnaires peuvent toujours se consoler en constatant que les cinq autres perçoivent Cambior d'un oeil plus optimiste. On trouve trois recommandations d'achat et deux recommandation « acheter-

AVERTISSEMENT: Cette chronique hebdomadaire présente une sélection de titres à surveiller. Il ne s'agit toutefois pas de recommandations de *La Presse*.

À VOS AFFAIRES

Budget Goodale les suites

Des transformations majeures à prévoir

YVES BOURGET
FONDS COMMUNS
COLLABORATION SPÉCIALE

Des transformations majeures sont à prévoir dans l'offre de produits des fonds communs de placement (FCP) à la suite de l'élimination du plafond de 30 % de contenu étranger dans les REER annoncée dans le budget Goodale de mercredi dernier. C'est l'opinion des acteurs du domaine interrogés par *La Presse Affaires*, qui accueillent avec un enthousiasme débordant la nouvelle. Chose certaine, les dirigeants des sociétés de fonds communs de placement ne s'attendaient pas à un tel changement.

« Je m'attendais à ce que le plafond soit relevé à 50 %. Je suis tombé à la renverse lorsque j'ai su qu'il avait été aboli. Le gouvernement a enfin réalisé que nous étions dans une économie mondiale. Nous étions encore l'un des très rares pays qui imposaient des restrictions sur les placements à l'étranger pour les régimes de retraite. Si vous voulez que les étrangers investissent au Canada, vous devez permettre aux Canadiens d'investir à l'étranger. Nous militons depuis très longtemps pour la diversification mondiale et voilà

que le gouvernement renforce notre approche. Je ne pourrais pas être plus heureux », claironne Don Reed, PDG de Placements Franklin Templeton.

Choc heureux
« Je suis en état de choc. Je ne croyais tout simplement pas que le gouvernement en était capable. Je peux vous assurer que tout le monde dans notre domaine a été abasourdi », dit Dan Holland, PDG de CI Mutual Fund Management inc., qui considère qu'il s'agit de la plus importante transformation qu'ait eu à subir l'industrie des fonds.

« Nous avons structuré toutes nos activités autour de fonds qui contenaient tous un certain pourcentage de contenu étranger », rappelle-t-il.

Sans compter que les sociétés de fonds avaient créé des fonds clones REER de plusieurs de leurs fonds d'actions étrangères pour contourner le plafond de 30 %. Ces fonds coûtaient beaucoup plus chers que le fonds original. Ainsi, le ratio des frais de gestion du fonds Dynamique valeur américaine est de 2,68 % alors que celui de son clone REER est de 3,41 %, soit 0,73 % de plus.

« Il n'y a aucune raison de maintenir ces fonds. Je peux vous confirmer que Placements Banque Nationale s'affairaient dès jeudi matin

à enlever les frais supplémentaires de ces fonds, qui sont appelés à être fusionnés avec les fonds respectifs qu'ils clonaient », confirme Martin Leclair, vice-président, Gestion de produits chez Natcan. Natcan gère la plupart des fonds offerts par Placements Banque Nationale.

En attendant, dès que le budget aura été approuvé à la Chambre des Communes, appelez votre conseiller pour transférer les unités du fonds clone dans le fonds original pour abaisser vos frais de gestion.

Les fonds indiciels qui utilisent des contrats à terme pour mimer les indices boursiers pourraient continuer d'exister cependant. « Pour certains indices boursiers, c'est souvent la seule façon de procéder », rappelle M. Leclair.

Mais les transformations les plus importantes sont ailleurs. Qu'arrivera-t-il au fonds d'actions canadiennes typique qui contenait un pourcentage atteignant 30 % d'actions étrangères ?

« Je crois que les sociétés distributrices de fonds vont modifier leur offre. Intuitivement, en enlevant le plafond, les fonds d'actions canadiennes devraient tous migrer vers un contenu purement canadien et laisser le contenu étranger aux fonds d'actions étrangères. Le client pourrait lui-même aller acheter ces titres étrangers dans une

proportion qui lui convient. Ceux qui achèteront des fonds d'actions canadiennes sont ceux qui aiment le marché des matières premières et de l'énergie, un peu à l'image de l'Australie. Sachant que la capitalisation boursière du marché canadien oscille autour de 3 % de la capitalisation boursière mondiale, les occasions de placement ne manquent pas », souligne M. Leclair.

La gestion de la devise va devenir une question très importante dans ce nouveau contexte. Deux écoles s'opposent à ce sujet. Ceux qui veulent neutraliser l'impact de la fluctuation de la devise et ceux qui vivent avec ces fluctuations. En 2003 et 2004, ce sont ceux qui se sont protégés contre la hausse du dollar canadien qui ont eu raison. Les investisseurs ont racheté pour plus de 4,5 milliards de fonds d'actions étrangères durant ces deux années de hausse du dollar canadien par rapport au dollar US.

Expertise
Par ailleurs, on peut prévoir la popularité croissante des fonds équilibrés mondiaux de même que celles des « fonds de fonds », des solutions « clés en main » pour ceux qui n'ont ni l'expertise ou d'intérêt à assembler eux-mêmes un portefeuille adapté à cette nouvelle réalité.

« La pondération de ces produits risque de changer au cours des deux ou trois prochaines années. L'argent va sortir du Canada. Dans un portefeuille équilibré typique qui contient actuellement 40 % d'obligations canadiennes, 30 % d'actions canadiennes et 30 % d'actions étrangères, la proportion d'actions canadiennes pourrait diminuer de moitié pour ne plus représenter que 15 % », croit M. Leclair.

Les différents gestionnaires canadiens vont devoir ajuster leur offre de services à la concurrence internationale. L'expertise à gérer des actifs à l'international est inégale au Canada et ceux qui la possèdent sont en bonne position pour en profiter.

« Il ne faut pas se leurrer. Ce plafond a sauté parce que les caisses de retraite commencent à ne plus trouver d'occasions intéressantes dans le marché canadien. Il ne faut pas se cacher que le marché canadien n'est pas un marché très bien diversifié et très liquide. C'est un marché très cyclique qui n'a rien à voir avec le passif des caisses de retraite », affirme M. Leclair.

Rappelons qu'un sondage effectué par la Banque Royale en décembre indiquait que seulement 5 % des Canadiens maximisaient le contenu étranger de leur REER.

Wal-Mart face à des opposants très mobilisés

Les syndicats ont retenu de Wal-Mart les bas salaires plutôt que les bas prix

MATTHIEU DEMEESTERE
AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Wal-Mart à New York en 2008. Ce projet de nouvelle implantation à première vue banal prend déjà des allures de bataille au long cours pour le numéro 1 mondial de la distribution, face à des opposants très mobilisés.

Dès que son nom a été associé au projet de centre commercial de Rego Park, dans le quartier du Queens, les protestations ont fusé, émanant des syndicats locaux ou des petits commerçants. Jeudi, les premiers se sont fait un plaisir d'annoncer que la chaîne avait été écartée par le promoteur candidat au permis de construire.

Le groupe immobilier Vornado Realty Trust a décidé de « chasser » Wal-Mart des quelque 15 000 mètres carrés de grandes surfaces qu'il prévoit de construire d'ici trois ans, a indiqué la semaine dernière le New York City Central Labor Council (NYCCCLC), qui représente les 400 syndicats new-yorkais affiliés à l'AFL-CIO.

Aucune justification officielle n'a été donnée. Le promoteur a refusé de commenter, tandis que Mia Masten, porte-parole de la chaîne sur la côte est, établie à Washington, n'avait pu être jointe vendredi.

D'après les syndicats, qui ont retenu de Wal-Mart les bas salaires plutôt que les bas prix, la forte mobilisation des deux derniers mois a forcément fait réfléchir Vornado sur une association à risque.

« N'importe quel promoteur devrait hésiter au moment d'envisager d'inclure Wal-Mart dans ses futurs projets », a mis en garde un syndicat du secteur revendiquant 100 000 membres en Amérique du nord (Retail, Wholesale and Department Store Union, RWDSU).

L'affaire rappelle aussi les épreuves vécues par Wal-Mart en avril dernier en Californie, où lors d'un référendum les électeurs d'Inglewood, dans la banlieue de Los Angeles, avaient rejeté à plus de 60 % le projet d'un hypermarché de la chaîne dans leur commune.

S'il est trop tôt à New York pour envisager un tel appel au peuple,



PHOTO ANDREW SERBAN, BLOOMBERG NEWS

Brian McLaughlin, président du NYCCCLC, a estimé que « le combat de Wal-Mart à Rego Park n'était que le début d'une très longue bataille ».

Brian McLaughlin, président du NYCCCLC, a estimé que « le combat de Wal-Mart à Rego Park n'était que le début d'une très longue bataille ».

Son discours résume la plupart des critiques régulièrement entendues : le premier employeur des États-Unis après le gouvernement fédéral « est résolument anti-syndicats », pratique l'« intimidation pour supprimer les droits des salariés » et « abaisse honteusement le niveau de vie des travailleurs américains », martèle le représentant de l'AFL-CIO.

Des accusations dont le PDG Lee Scott s'est encore défendu la semaine dernière, avant même l'annonce du revers new-yorkais, mais pour tenter de calmer les esprits après la fermeture critiquée d'un magasin québécois (à Jonquière) où voulait s'exprimer une représentation syndicale.

« Je pense que lorsque vous regardez les faits avec un esprit ouvert, vous vous accorderez à dire que Wal-Mart est bon pour l'Amérique », a scandé M. Scott lors d'un forum d'entrepreneurs à Los Angeles. Jusque sur les plateaux de télé-



PHOTO BETH HALL, BLOOMBERG NEWS

Wal-Mart est bon pour l'Amérique », a scandé H. Lee Scott, président de Wal-Mart Stores, devant des entrepreneurs réunis à Los Angeles.

vision Wal-Mart suscite des débats passionnés aux États-Unis, les supporters opposant comme Lee Scott aux esprits critiques les offres d'emplois non qualifiés dont la chaîne regorge pour faire baisser les chiffres du chômage.

« Wal-Mart n'est pas un industriel, c'est un fournisseur de services aux clients, ses salaires sont justes pour le type de services offert », a répondu un « pro » à une « anti » qui qualifiait jeudi sur la chaîne CNBC de « retour au XIX^eme siècle » le fait de payer certains salariés 8 \$US de l'heure. Le salaire

horaire minimum obligatoire dans l'État de New York est de 6 \$US, selon le ministère fédéral du travail. Sur son exercice annuel clos le 31 janvier, Wal-Mart a dégagé un bénéfice net dépassant pour la première fois les 10 milliards US (à 10,27 milliards US), pour un chiffre d'affaires de 285,2 milliards US faisant de lui la première entreprise privée du monde.

Le groupe, qui emploie environ 1,2 million de personnes, a promis 100 000 créations de postes aux États-Unis en 2005, contre 83 000 en 2004.

Internet alimente l'obsession pour les prix de l'immobilier

ROLAND JACKSON
AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Un nouveau passe-temps vient d'apparaître en Grande-Bretagne : découvrir le prix qu'ont payé cousins, voisins, collègues ou même de complets inconnus pour leur maison.

Deux sites Internet, l'un privé, l'autre gouvernemental, alimentent et exploitent cette obsession des Britanniques pour leur maison. Ils mettent en ligne une base de données comprenant les prix de toutes les maisons achetées depuis 2000.

« Ce pays est obsédé par le prix des

maisons, explique Steve Dunnet, fondateur du site **nethouseprices.com**. La curiosité pour le prix des maisons de nos voisins était donc inévitable ».

Nethouseprices.com a enregistré 50 millions de visites depuis son lancement en décembre 2004. Le site est gratuit : le nombre impressionnant de visiteurs suffit à y attirer des annonceurs.

Plus qu'aucun autre pays européen, la Grande-Bretagne entretient une fascination profonde pour l'immobilier. L'accession à la propriété est quasiment un sport national. Même les jeunes qui viennent de finir leurs

études sont prêts à s'endetter dès leur entrée dans la vie active pour investir dans la pierre.

Après le boom qui les a vu augmenter de 20 % par an entre 1999 et 2004, les prix de l'immobilier britannique, perçus comme un indicateur important de la santé de l'économie du pays, commencent à se tasser.

Le marché continue certes de monter (+0,8 % entre décembre et janvier), mais au rythme le plus lent depuis trois ans.

La base de données alimente aussi la curiosité des visiteurs pour les biens des célébrités. Elle comprend

la maison de Madonna, qui a coûté 5,7 millions de livres (13,6 millions de dollars canadiens), ou encore celle du sélectionneur de l'équipe nationale de football Sven-Goran Eriksson — qui a dépensé 2,6 millions de livres (6 millions de dollars) pour sa propriété jouxtant un beau parc de Londres. Ces données sont accessibles en tapant simplement un code postal.

Emboitant le pas à ce site, le gouvernement a lancé sa propre plateforme Web le mois dernier, exploitant le registre du cadastre (Land Registry). Consulter l'une des 19 millions de fiches sur **www.landre-**

gistry.com coûte 2 livres (4,75 \$ CAN). « Il s'agit d'apporter de la transparence aux opérations du marché immobilier », explique Marion Shelley, porte-parole du Land Registry. « Cela donne un peu de pouvoir aux particuliers, acheteurs ou vendeurs sur le marché, contre les intérêts des agences, banques, et fournisseurs de crédits immobiliers », ajoute-t-elle.

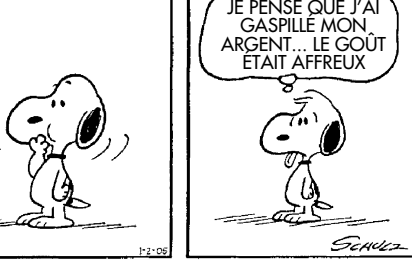
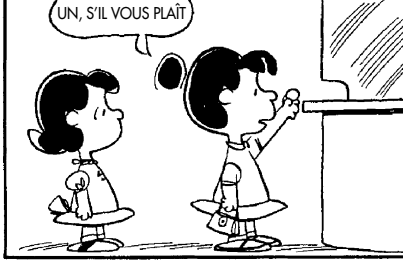
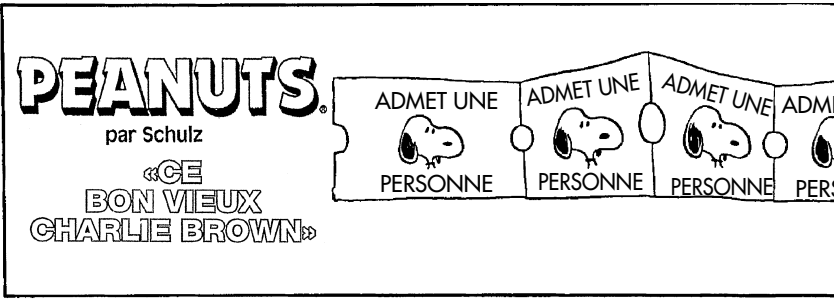
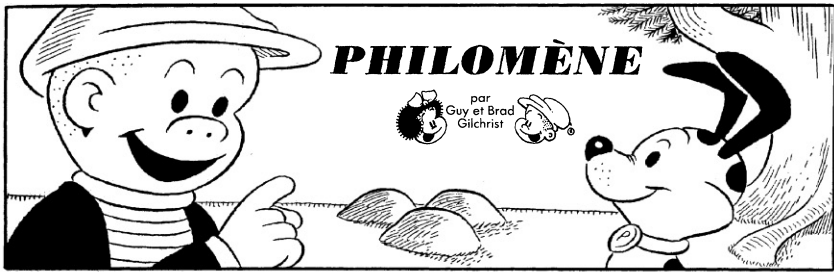
Pour Ed Stansfield, analyste de l'agence Capital Economics, le succès de ces sites s'explique aussi par le bénéfice « thérapeutique » que le public tire de la connaissance des prix du marché.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT (revue hebdomadaire)

[illegible][illegible][illegible]

Downloaded from <http://ajph.org/> on November 10, 2014

[illegible]



DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS

370 000 mots

LISE BEAUDRY

Noms propres et noms communs. En vente dans les librairies.

Pour en savoir plus : www.quebecoreditions.com

NOUVEAU

LES ÉDITIONS **Quebecor**

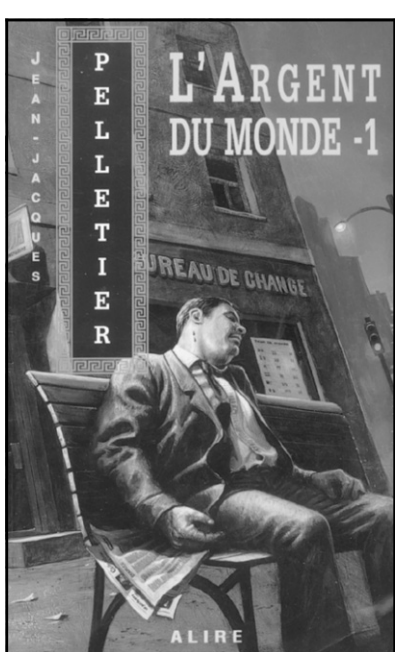
L'ARGENT DU MONDE - 1 de Jean-Jacques Pelletier

- 304 -

- Selon vous, nous avons « besoin » des multinationales ?
- Autant qu'elles ont besoin de vous.
- J'aimerais que vous m'expliquiez ça.
- C'est pourtant simple. Nous avons créé un monde où toutes les institutions qui géraient les individus sont en train de disparaître : la famille éclate, la religion disparaît, l'école se réduit à de l'acquisition de contenus utilisables, les gens ne croient plus à la justice, les hommes politiques sont méprisés et la police passe pour corrompue. Autrement dit, les individus n'ont plus aucun sentiment d'appartenance...

PARIS, 13 H 58

- ... et la police passe pour corrompue. Autrement dit, les individus n'ont plus aucun sentiment d'appartenance par où on peut avoir prise sur eux pour leur inculquer des valeurs. Quand je parle de valeurs, je parle de censures internes et de mécanismes de contrôle. La conséquence de tout cela, c'est qu'on ne peut plus introduire d'ordre dans le comportement des individus à partir de ce qu'il y a en eux.
- Est-ce que vous n'oubliez pas un peu rapidement le fondamentalisme musulman et la montée des intégrismes un peu partout sur la planète ? demanda le Sicilien.
- Je tiens à préciser que je parle d'abord du monde occidental, où s'effectue l'essentiel de la consommation. Par ailleurs, l'intégrisme, tout comme les phénomènes de sectes, vise à domestiquer l'individu en tuant le consommateur en lui. Notre but n'est pas de tuer le consommateur, mais de le contrôler.
- Et les médias ?
- Ils jouent un rôle majeur, bien entendu. Ils exacerbent le besoin



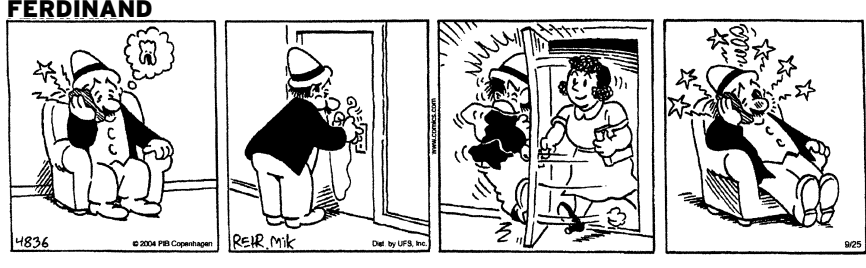
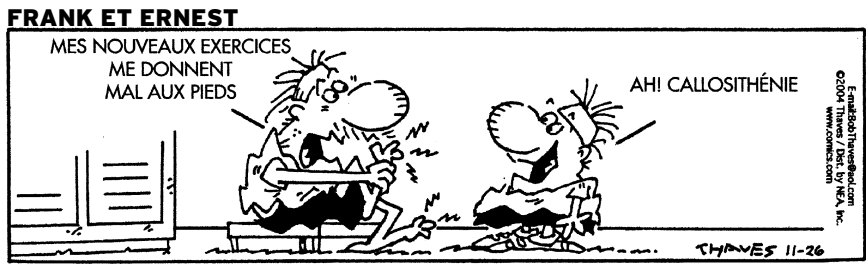
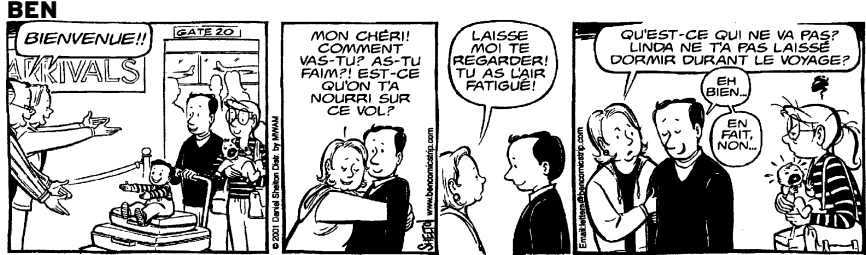
d'être un individu et d'acheter tout ce qui permet d'en être un. Les médias créent la motivation à la consommation. Mais ils ne peuvent pas réguler la frustration. C'est ici que vous intervenez.
- Nous faisons... quoi ?
- Vous leur procurez l'occasion de transgresser l'ordre établi et de s'octroyer des plaisirs illicites, mais en vous assurant que cette transgression se fasse de façon ordonnée.
- Ordonnée ?
- À l'intérieur d'un échange économique encadré. Vous veillez à ce qu'il n'y ait pas de débordements excessifs. Vous maintenez la pression sur l'exigence d'argent, donc sur la motivation au travail. Et vous justifiez, par votre simple existence, la nécessité d'organismes de contrôle judiciaires et policiers... Ceux-là, la pire chose qui pourrait leur arriver, ce serait que

vous disparaissiez. Comment pourraient-ils justifier leur existence ?
Une vague de sourires suivit la dernière remarque.
- J'aimerais croire qu'ils sont de votre avis, fit le Sicilien.
- Vous êtes, par rapport au monde de l'économie légale, comme la fin de semaine par rapport à la semaine. Il faut que les travailleurs puissent se défouler pendant la fin de semaine, pour qu'ils acceptent d'être frustrés pendant le reste de la semaine. Il faut qu'ils se ruinent pendant leurs loisirs, pour qu'ils acceptent de travailler le reste du temps. Votre industrie, s'il fallait lui donner un nom, serait celle du loisir interdit. Et comme toutes les industries, il est temps qu'elle franchisse le pas de la mondialisation.
Le représentant des Triades profita d'une pause dans l'explication de Xaviera Heldreth pour intervenir.
- Dans ce que vous dites, je ne vois pas très bien la différence entre nos organisations et les multinationales.
Xaviera prit le temps de l'observer quelques secondes.

À SUIVRE



© 2001 Éditions Alire inc. & Jean-Jacques Pelletier



MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

27 février 2005 Q7435

HORIZONTALEMENT

- États-unienne.
- Poème destiné à être chanté - Réponse à un stimulus.
- Fleuve italien - Oeil simple de nombreux arthropodes.
- Symbole chimique - Considéré à part - Sur la tête.
- Stupide - Sable mouvant.
- Panse - Marque la privation.
- Rendre moins pollué - Le temps des terrasses.
- Actinium - Se dit du ton grave et pédant de quelqu'un.
- Orateur à l'éloquence puissante - Gain d'appoint.
- Sévères et brutaux - Ensemble des armoiries qui composent un écu.
- Canal du corps humain - Conjonction.
- Empereur romain - Nommée successivement.

VERTICALEMENT

- Personne qui a une situation de premier rang dans une ville - Astuce.
- Publié - Ce qui embellit.

- La Toile - Assassinés.
- Rigolard - Lettre grecque.
- Monnaies de Suède - Frapper de stupeur.
- Note - Île de l'Atlantique.
- Entre dans la composition de la porcelaine - Est grand ouvert.
- Entrée - Table à débiter.
- Petit mot latin - Attaque soudaine.
- Sable très fin - Atomiseur.
- Relatif au vent - Amorphe.
- Voguit au Moyen Age - Il est de rigueur dans une bibliothèque.

SOLUTION AU PROCHAIN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	B	R	A	N	T	I	S	B	A	
2	I	N	O	U	I	H	A	M	M	A		
3	C	O	U	E	N	N	E	P	A	L	E	
4	I	G	R	E	E	V	O	L	D			
5	E	P	I	E	R	M	I	T	A	G	E	
6	U	R	E	E	P	A	S	H	U	E		
7	X	E	M	E	R	L	E	S	L			
8	E	S	S	U	M	U	M	P	O	L	I	
9	E	S	S	E	N	E	R	O	L	I		
10	T	I	E	R	S	N	A	T	I	V	E	
11	R	O	N	D	E	L	E	T	V	E	R	
12	E	N	T	E	S	R	E	P	E	R	E	

Q7434

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

100

Immobilier

145 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS À LOUER

BROSSARD, condo neuf, bien situé, 2 stat int, 960\$5. Libre. 450-619-6205 514-708-3292.

BROSSARD et **CANDIAC** superbes condos neufs, avec gar. int., 4^e, libre immédiate-ment ou plus tard. Info Sylvie 450-446-8221 poste 26

CENTRE-VILLE LAVAL

Construction neuve en béton, ascenseur, unité de clim enso- laillée, 2 ch., foyer, alc, jardin central, près de tous les ser- vices. 1700\$. 514-965-5030

CENTRE-VILLE - de la Monta- gne. Condo neuf, 2 c.a.c., bois franc, électros, garage, 1300\$. 514-964-7685

CENTRE-VILLE, 1250 av des Pins, 3 ch, 2 s/bains, réno, 5 électros, 3800 \$, 514-845-7773

COUR WINDSOR, condos neufs, 2 ch., C.D.N., 5^e/, pour: 514-229-0303, 514-731-2653. **SIR**, 450-445-5551

ILE PATON, Laval, luxueux 4 1/2, bord de l'eau, gar, int, pl, bois franc. Libre 514-965-7264

LONGUEUIL, près métro, unité de 4 condos neufs, 5 1/2 + gara- ge; 4^e + mezz. 450-674-1331.

PLATEAU, av. Mont-Royal, 7^e/, 2001, 1650 pi², garage, 2 terrasses, jardin, alc, 2200\$, 450-263-7647, 450-921-3341.

ROSEMONT, condos neufs, 1^{er}, mezl, 2205 pi², 3 car., 2001, 6500 \$/mois, 1^{er}-de- ch 1100\$/mois, 1x5^e/, 1570pi² car., 2 niveaux avec mezz. 1500\$/ mois, réf. 514-5202-4949

ST-LAURENT condo 3 1/2, nou- veau, 2205 pi², rue Mur à côté du train Montpeller, bus et services. Pl. bois franc, a/c mural, garage int. à locker, électros neufs, 800\$ (514) 293-6867

CHALET À LOUER

3 C. À C., Ile Prince-Edouard, plage privée, tout fourni. 613-837-4880, 613-842-1478

15 MIN ST-Sauveur, belle maison, près ski, skidoo, VTT. Libre relâche. 514-817-6785

2 À 2 MIN. Mont Blanc, spécial d'ouverture journalier, maison 3 ch., tout équipé, 514-606-4114

www.domainelacollobri.com

À MONT-TREMBLANT bord lac, jol. 3 ch., foyer, ski 325\$/sem. et + (819) 688-3347

BORD DE L'EAU Ste-Anne-des-Lacs, 45 min Mt, maison très privée, 3 ch., pisci- nerie, spa, Sauna, 1000\$/semaine. Avril-29 Juillet. 450-224-1588

BORD LAC, Val-David, 3 ch ou bacheler, luxueux, foyer, Re- lâche et +, 514-712-6038.

BROMONT, 500 m du mont, 1 ch., salon, foyer + sofa-lit, cui- sine et s/bain neuves, 550 \$/fin mois, ou 500 \$/sem. Idéal à 2 à 4 pers. (514) 450-653-9955

BROMONT, chalet 3 ch., chauff- fe, foyer, déneigé, à partir mars. 514-644-6333, 514-856-1020.

CHARLEVOIX, VUE FLEUVE, lac, ★ SPECIAL SKI ★ 418 435-3810 www.charlevoix.net/chalets

ESTRIE, lac Trouvers, 4 ch, sur 2 étages, 2 foyers, pèdes d'or, cha- loupe, BBQ, 5 mois 6000\$. 514-898-7149, 450-297-0980

MT-TREMBLANT, condo 2 ch., (couche 6) tout équipé, 5 min montagnes. 450-923-9156

OWL'S HEAD, près du ski, 3 ch., semaine de relâche. 514-295-2959, 514-256-4780

ST-ADOLPHE /Ste-Agathe, beau chalet, privé, chaleureux et intime. www.chaletzen.com 514-489-1029

ST-JOVITE, 15 chalets, foyer, ski, motoneige, 819-688-2809. www.chaletslauzon.qc.ca

ST-JOVITE, bord lac, 2 à 8 ch., équipement, 819-425-3900

STE-ADELE 2 ch., vue sur lac, maison ancestrale rénovée 1200 \$/mois, tout incl. à compléter de mars, min. 4 mois. 513-850-3808, 450-229-6749

STE-AGATHE, chalet 5 c. à, 3 ch/salons, foyer, spa, week- end/sem./saison 514-795-4727.

STONEHAM, chalets, maisons, spa, foyer, 866-882-4888. www.chaletslapins.ca

CHAMBRES, PENSIONS

AI MOTEL (514) 489-4258 Ch. à la sem., tél. poêle, frigo, super écran, propre, calme, 500 \$/semaine. 514-256-4780

FACE PARC LAFONTAINE, chambre meublée, tout inclus: 430\$/mois. 514-529-5992.

PLATEAU, chambre, grand 7^e/, 2 min. métro Sherbrooke, 400\$/mois incl. 514-844-2532.

PLATEAU, Rue Rachel, meublé, tout inclus, 400\$/mois. 514-266-1530

PROPRIÉTÉS À LOUER

BROSSARD "R", grand cotte- ge 3 ch., avec mezz., foyer, garage, piscine creusée, occ. rapide, 450-672-2731.

GARAGES

ST-ZOTIQUE/ST-DENIS, 4 places, pas de chauffage, 500 \$/mois 514-845-7773

ON DEMANDE À LOUER

CHERCHE à sous-louer app. meublée, 1^{er} juillet et août, 2 ch., balcon, piscine int.; Montréal ou très proche. 514-938-5544

APPARTEMENTS MEUBLES

2 1/2 à côté métro Jean-Talou, 50 \$ chauffé; élect. incl. 514-726-5516. Visiter site: www.chateaurand.ca

3 1/2, 4^e, 5^e, beaux quartiers Plateau et Centre-Est, app. meublés, 514-990-4413

A LOUER CENTRE-VILLE

Luxueux 3 1/2, 4^e, meubles, court-long terme, 514-937-4249

APP 1 1/2, cuisinette, tél., tv, stat. grat. 170\$/sem. 599\$/mois. EXCEL 514-322-8640

203 AUDIOVISUEL

ACHETERAIS appareils photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

MEUBLES, ELECTROMENAGERS

MOBIER SALON, imprimé rose, 3 mxc, comme neuf, 800\$. 450-655-4224, 514-648-1542

207 EQUIPEMENTS ARTICLES MAISON

CHAISE D'ESCALIER de mar- que Savaria, couvrant 14 marches, 2350\$ nég. Jean, 450-653-1986

211 COLLECTIONS

ACHETERAIS collections photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

MEUBLES, ELECTROMENAGERS

MOBIER SALON, imprimé rose, 3 mxc, comme neuf, 800\$. 450-655-4224, 514-648-1542

207 EQUIPEMENTS ARTICLES MAISON

CHAISE D'ESCALIER de mar- que Savaria, couvrant 14 marches, 2350\$ nég. Jean, 450-653-1986

211 COLLECTIONS

ACHETERAIS collections photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

MEUBLES, ELECTROMENAGERS

MOBIER SALON, imprimé rose, 3 mxc, comme neuf, 800\$. 450-655-4224, 514-648-1542

207 EQUIPEMENTS ARTICLES MAISON

CHAISE D'ESCALIER de mar- que Savaria, couvrant 14 marches, 2350\$ nég. Jean, 450-653-1986

211 COLLECTIONS

ACHETERAIS collections photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

240

Marché aux puces

2 CAUSEUSES 1 fauteuil, coussin charcol, 300 \$, 514-388-3522

AMEUBLEMENT poêle, frigo, 300 \$, cuisine en bois 250 \$, chambre 350 \$, 514-923-0257

AUDIO Bynston 4 BSST, BP25, audio PHYSIC, 4000 \$/mois. Particulier, 450-492-8728.

BUREAU d'affaires en bois, +3 chaises: 200 \$. Classeur 4 ti- mors: 50 \$. Mobilier véranda 4 ti- mors, 75 \$. 514-387-4556

CAUSEUSE, El Ran 2 ans, ton bleu, Valeur 1200\$, pour 450\$. Etat neuf. 514-354-1352.

CLIMATISEUR Fedder, 10 000 blu, pro, gar. 4 ans transfér- able. 450 \$ 514-254-1755

COMMODE avec miroir, pour dame, plus 1 table de chevet; en chêne foncé. 350 \$ név. 450-667-6599

LAVERIE Hitachi, 7 ans, blanc-creme, prix à discuter. Linda 514-323-0065

MANTEAU VISON NOIR mi-cuisse, 11-12 ans, comme neuf, 450 \$, 450-663-2166.

PIANO Clavinova de Yamaha, valeur 4000 \$ vend 500 \$. 514-243-8070

212 ANTIQUITES, OEUVRES D'ART BIJOUX,

RECHERCHE Tableaux Hudson, Canadiens, antiquités. Inf. (450) 771-8818

1250, Laurier, 4^e, 975\$. 5^e, plateu, tout équipé, tout inclus. Libres. 514-527-8059.

ST-LAURENT/MTL, 4 1/2 exécutif, meublé, équipé, gar., tout incl. 514-569-9124, 332-5163

160 PROPRIÉTÉS À REVENU

176 LOGIS, Trois-Rivières, rev. 875 000 \$, situ. près centre d'achats, 514-947-3804

AI ACHETEURS pour immeu- bles, invendables, fond à trop d'amortissement cumulé. Agent bienvenu. Michel Gravel, Royal Le Page 450-656-9000

Au www.clubimmobilier.ca Tout savoir sur l'immobilier: formation, réseautage, outils

REPENTIGNY Split level tout rno, 3 ch, foyer, piscine creu- sée + 2^e rem., rev. 45 000\$/an. ReMax Alliance

ROSEMONT, r.-de-ch. bur. pro- fessionnel, 5 1/2+2X3 1/2, pierres et briques, gar., stat., face Jar- din botanique, métro Pie IX, 575 000\$, agents s'abstenir. 450-752-1281, 514-919-0311

162 PROPRIÉTÉS COMM. INDUSTRIELLE

REPENTIGNY 760 Notre-Dame, bâtisse (3 comm.) terrain (40 places stat.) Eval. 370 000 \$ Prix 435 000 \$, ReMax Alliance, Jacques Labelle 514-814-1477

ROSEMONT, r.-de-ch. bur. pro- fessionnel, 5 1/2+2X3 1/2, pierres et briques, gar., stat., face Jar- din botanique, métro Pie IX, 575 000\$, agents s'abstenir. 450-752-1281, 514-919-0311

BORD LAC, Val-David, 3 ch ou bacheler, luxueux, foyer, Re- lâche et +, 514-712-6038.

BROMONT, 500 m du mont, 1 ch., salon, foyer + sofa-lit, cui- sine et s/bain neuves, 550 \$/fin mois, ou 500 \$/sem. Idéal à 2 à 4 pers. (514) 450-653-9955

BROMONT, chalet 3 ch., chauff- fe, foyer, déneigé, à partir mars. 514-644-6333, 514-856-1020.

CHARLEVOIX, VUE FLEUVE, lac, ★ SPECIAL SKI ★ 418 435-3810 www.charlevoix.net/chalets

ESTRIE, lac Trouvers, 4 ch, sur 2 étages, 2 foyers, pèdes d'or, cha- loupe, BBQ, 5 mois 6000\$. 514-898-7149, 450-297-0980

MT-TREMBLANT, condo 2 ch., (couche 6) tout équipé, 5 min montagnes. 450-923-9156

OWL'S HEAD, près du ski, 3 ch., semaine de relâche. 514-295-2959, 514-256-4780

ST-ADOLPHE /Ste-Agathe, beau chalet, privé, chaleureux et intime. www.chaletzen.com 514-489-1029

ST-JOVITE, 15 chalets, foyer, ski, motoneige, 819-688-2809. www.chaletslauzon.qc.ca

ST-JOVITE, bord lac, 2 à 8 ch., équipement, 819-425-3900

STE-ADELE 2 ch., vue sur lac, maison ancestrale rénovée 1200 \$/mois, tout incl. à compléter de mars, min. 4 mois. 513-850-3808, 450-229-6749

STE-AGATHE, chalet 5 c. à, 3 ch/salons, foyer, spa, week- end/sem./saison 514-795-4727.

STONEHAM, chalets, maisons, spa, foyer, 866-882-4888. www.chaletslapins.ca

CHAMBRES, PENSIONS

AI MOTEL (514) 489-4258 Ch. à la sem., tél. poêle, frigo, super écran, propre, calme, 500 \$/semaine. 514-256-4780

FACE PARC LAFONTAINE, chambre meublée, tout inclus: 430\$/mois. 514-529-5992.

PLATEAU, chambre, grand 7^e/, 2 min. métro Sherbrooke, 400\$/mois incl. 514-844-2532.

PLATEAU, Rue Rachel, meublé, tout inclus, 400\$/mois. 514-266-1530

PROPRIÉTÉS À LOUER

BROSSARD "R", grand cotte- ge 3 ch., avec mezz., foyer, garage, piscine creusée, occ. rapide, 450-672-2731.

GARAGES

ST-ZOTIQUE/ST-DENIS, 4 places, pas de chauffage, 500 \$/mois 514-845-7773

ON DEMANDE À LOUER

CHERCHE à sous-louer app. meublée, 1^{er} juillet et août, 2 ch., balcon, piscine int.; Montréal ou très proche. 514-938-5544

APPARTEMENTS MEUBLES

2 1/2 à côté métro Jean-Talou, 50 \$ chauffé; élect. incl. 514-726-5516. Visiter site: www.chateaurand.ca

3 1/2, 4^e, 5^e, beaux quartiers Plateau et Centre-Est, app. meublés, 514-990-4413

A LOUER CENTRE-VILLE

Luxueux 3 1/2, 4^e, meubles, court-long terme, 514-937-4249

APP 1 1/2, cuisinette, tél., tv, stat. grat. 170\$/sem. 599\$/mois. EXCEL 514-322-8640

203 AUDIOVISUEL

ACHETERAIS appareils photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

MEUBLES, ELECTROMENAGERS

MOBIER SALON, imprimé rose, 3 mxc, comme neuf, 800\$. 450-655-4224, 514-648-1542

207 EQUIPEMENTS ARTICLES MAISON

CHAISE D'ESCALIER de mar- que Savaria, couvrant 14 marches, 2350\$ nég. Jean, 450-653-1986

211 COLLECTIONS

ACHETERAIS collections photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

MEUBLES, ELECTROMENAGERS

MOBIER SALON, imprimé rose, 3 mxc, comme neuf, 800\$. 450-655-4224, 514-648-1542

207 EQUIPEMENTS ARTICLES MAISON

CHAISE D'ESCALIER de mar- que Savaria, couvrant 14 marches, 2350\$ nég. Jean, 450-653-1986

211 COLLECTIONS

ACHETERAIS collections photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

MEUBLES, ELECTROMENAGERS

MOBIER SALON, imprimé rose, 3 mxc, comme neuf, 800\$. 450-655-4224, 514-648-1542

207 EQUIPEMENTS ARTICLES MAISON

CHAISE D'ESCALIER de mar- que Savaria, couvrant 14 marches, 2350\$ nég. Jean, 450-653-1986

211 COLLECTIONS

ACHETERAIS collections photo et acc. Leica, Hasselblad, Nikon et autres. 514-898-5351.

300

Offres d'emploi

321 TRANSPORT / CAMIONNAGE

MESSAGER LIVREUR(SE) Fourgonnette ou petite auto - Avance sur essence - Honoraires entre 300\$ et 900\$ par semaine selon expérience Se présenter du lundi au ven- dredi au 2065 Jeanne d'Arc, Mil, Cc, bureau 105.

SYSTEME DE SON utilise 3 mois; valeur 9000 \$ pour 5750 \$ 514-992-6236

TABLE billard Boston, Snooker Burroughes 12X6, ardoise, stat. neuf, 700\$ 450-224-7619

TABLE billard 4 1/2X9 Dufferin, chêne massif, rouge acajou, 6 mois usure, vaut 5000\$ pour 2650\$. 514-989-7841

TABLE de billard ardoise 1 po., bois massif avec accessoires, neuve, payé 4800\$ vendus pour 2300\$. 514-989-7841

THERMOPOMPE centrale réfrig., impec, 2850\$ garantie. AC Carrier, à l'eau, comme neuf. 1450 \$ 514-488-4987

ORDI A1 Pentium III 1000mhz Windows Office, écran 17", urgent 250 \$, 514-313-7010.

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

ORDI portatif DELL 1000 Mhz Multimedia, excellente condi- tion, 514-522-8886

500

Loisirs et véhicules récréatifs

Affaires

700

Véhicules automobiles

550

AUTOMOBILES

INFINITI G35 2004 coupé 4 vit., bas kilométrage
BROSSARD NISSAN
450-445-9811 514-831-5784

INFINITI G35 2003 4 portes, bas kilométrage
BROSSARD NISSAN
450-445-9811 514-831-5784

INFINITI G35 coupée, 04, man. 173 000km., silverstone, 40 500\$. 514-823-7654

INFINITI I30 12001 99 800 km, cuir, toit, 2008 88\$

lulux.ca 514-336-3000

JAGUAR X-Type 2002, 3.0, 5 vit., toit, 34 000 km, 27 000\$. 514-497-3444 crtr.

JAGUAR, MEILLEURS PRIX 02 X-Type 4x4 bi-jou Bas km 01 S-Type 4L, bas km 23 500\$ 01 S-Type 2 en stocks 22 500\$ www.autoselectmirabel.com financement, 450-433-2002

JAGUAR X-type 2003, 38000 km, verte, V6, AWD, cuir, toit, 27985\$. Landry Automobiles, Mathieu Landry 514-941-5522.

KIA Spectra 2005, 9500 km, man. Transf. contrat loc. 4 mois gratuits prime. 450-621-0828

LAVAL VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

450-688-1880 514-388-1880

www.landroverlaval.com

LAVAL VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

450-688-1880 514-388-1880

www.jaguarlaval.com

LONGUEUIL HONDA

2000 Odyssey EX 5 portes, aut. Beige 85 000 km J983A

2001 Accord EX 2 portes, aut. Argent 66 500 km U4088

2001 CRV EX 5 portes, aut. Beige 73 000 km U4141

2001 Odyssey EX 5 portes, aut. Fougère 64 000 km J9012A

2002 Accord EXL 4 portes, aut. Bleu 31 000 km U4000

2002 Accord SE 4 portes, aut. Argent 42 000 km U4109

2002 CRV EX 5 portes, man. Bleu 83 500 km U4100

2002 CRV EXL 5 portes, aut. Argent 72 000 km U4126

2002 CRV LX 5 portes, aut. Grèche 61 500 km J9051A

2002 Odyssey LX 5 portes, aut. Beige 51 700 km U4058

2003 Accord LX V6 4 portes, aut. Noir 53 000 km U4108

2003 Accord KLG 4 portes, aut. Argent 30 920 km U4143

2004 CRV EX 5 portes, aut. Grèche 22 000 km U4129

450-679-4710

www.longueuilhonda.com

MAXIMA GXE 96, noir, sans a/c, aut. 149 500km, mécanique A-1, 6500\$. (514) 878-0242

MAZDA 626 ES 2000, V6, aut., cuir, toit, CD, freins neufs, 12 500\$. 450-430-3556, C.L.Inc

MAZDA 626 LX 01, aut., a/c, 41 000 km, garantie, 11 999\$. S.D. Auto 514-952-9908

MAZDA 626 LX 99, 4 cyl, air, CD, 8 pneus, état A-1, 135 000 km., 8300\$. 514-748-1492

MAZDA Protégé 5 2002, 56 000km, man., air, toit, gar. prol., 15 800\$. 514-335-6511

MAZDA Protégé 5, 03, 5 ptes, 5 vit., air, 35 000 km., 15 999\$. S. D. Auto 514-952-9908

MAZDA Protégé LX 03, 2.0L, 4 ptes, 5 vit., seulement 9000km, 12 500\$ SD Auto 514-952-9908

MERCEDES, JAGUAR VOLVO, AUDI ET SAAB 02 C240 (4) à partir de 23 900\$ 00 E320 bi-jou 95km 23 900\$ 00 E430 4x4 noire 24 700\$ 99 C230 Kompressor 13 500\$ 97 E320 bas km 16 900\$ 94 C280 135 km, spécial 8500\$ 02 190E super spécial 5000\$ 90 190E 2.6 bi-jou 6900\$ www.autoselectmirabel.com Financement. 450-433-2002

MERCEDES 2002 C230 grise, 45 000 km., 23 500\$ ou location 450 \$/mois sur 18 mois. Cause: décès. 450-621-5638

MERCEDES 430 4Matic 2001, 79000 km, noire.

lulux.ca 514-336-3000

MERCEDES C230, 2002, noire, 41 000 km, auto., impec. Aubaine, sièges chauffant Duval Mazda - 514-990-9164

MERCEDES E320 4Matic 2001, grise, 81 000 km, exc. cond., 35 000\$. 514-952-8934.

Nissan Altima 03, 2.5 S man. 33 500 km, couleur étain. A-1, 8 pneus, 17 900\$. 514-229-2846.

NISSAN Altima 2002 4 vit. ou V6. Plusieurs choix! BROSSARD NISSAN 450-445-9811 514-831-5784

NISSAN Maxima GLE 02, aut., cuir, toit, 42 000 km, 20 500\$. SD Auto 514-952-9908

NISSAN Sentra 01 86 000 km, gar., 6900\$ ou 121\$/mois. Precar. 514-472-0015

12120 Industriel M11B SR7 autoparcour

NISSAN SENTRA GXE 2003 8 pneus/jantes, 48 000km, 13 000\$. 514-354-2816

PONTIAC, Montana SE 03, tout équipée, AWD Versatrack, Extra 4 pneus/jantes hiver, démarreur à distance, 34 000km, 24 000\$. Bernard 450-229-9879

PORSCHE Boxster 99, 6 cyl., man., argent, int. bleu, 40 000 km, 34 900\$ pagette 514-741-0978, res. 450-657-2723

PT Cruiser 2005 NEUF 15999\$ ou 219\$/mois 514-526-8691

CEVITRE V12

Chrysler Dodge Jeep

SAAB 9-5 02, aut., cuir, toit, 66 000km, gar., 20 999\$. S. D. Auto 514-952-9908

SAAB 9.3 1999, équipé, cuir, 95 000 km. spécial 9900\$. 450-433-2002 crtr.

SAAB 9.5 aut. 1999, 103000 km, tout équipée. 1 propriétaire! Swedish Auto 514-484-3200

SAAB 9000 AERO 1997, aut. Noire/noir. 142 000 km, A11 Swedish Auto 514-484-3200

SAAB 900 1996, man., 116 000 km, excellent état, 5 500\$. 514-721-1365

SATURN 2000, 4 ptes., 5 vit., 101 000 km., méc. A-1, 1 pro-prio 5700\$. 514-344-5497.

SUBARU 1997 Legacy brigh-ton, 5 vit., impec. très bonne cond. 5995\$ 514-710-9950

600

Loisirs et véhicules récréatifs

Affaires

700

MOTOCYCLETTES

655

DUCATI 900SS-H, 2000, 14 800km. Silencieux Arrows, alarme, accessoires. Parfaite condition, 10 200\$. (514) 340-2394

HARLEY DAVIDSON 2003 Dyna Wide Glide 100e anniversaire, noir/gris, 1600km seul, 20 000\$ ferme. 450-654-1839

YAMAHA Royal Star 97, 1300 cc, 4 cyl. 72 000 km., 9900 \$. 819-868-1257, 819-820-5515

SERVICES SPÉCIALISÉS

710

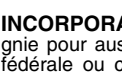
A MONTRÉAL, résidence 20 lits, const. 1985, rev. brut potentiel 180 000 \$/an, prix 649 000 \$ nég. Appeler John Auger, Sutton Accès, 514-256-9006.

PRÊTS subventions des gouvernements pour votre petite entreprise existante ou nouvelle. Appelez 1-800-417-2927.

INCORPORATIONS! Constituer une compagnie pour aussi peu que 99\$ + frais. Société fédérale ou compagnie québécoise. Recherche de nom NUANS pour 25\$. Minutes annuelles pour 50\$/an, mise à jour corporatif. 1-866-906-2677 ou www.CentreCorporatif.ca

661

MOTONEIGES, VÉHICULES TOUT TERRAIN

Avis

800

POLARIS Sportsman 700 2002, 4x4 4000mi., tout équipé, 6900\$, 514-994-4348

VTT HONDA, Fourtrax 350, vert, embrayage au pied, Lumière de frein et miroir inclus. 5000 \$ 514-887-7421

ROULOTTE TERRY 280 BH 2004; tout équipée. Sur terrain. 25 599 \$ nég. 514-349-0186

TENTE ROULOTTE Coachman Clipper 04, 4 995\$, ou 82\$ mois, Cité Laval Caravan Daniel, 450-625-1974

VTI Bombardier Traxter Max 2003 rouge, bas km, kit de chaudières Traxion, excellent état: 9500 \$, 450-773-0915

VENTE JUDICIAIRE

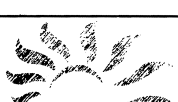
No 500-32-081065-049

PRENEZ AVIS que les biens, meubles ci-dessous, seront vendus aux enchères le 9 MARS 2005 à 10 heures, au: 11481-A JOSEPH CASAVANT, MONTRÉAL, QC Argent comptant.

1. VÉHICULE FORD VAN 1993, plaque FF52671-8, no 24Y3PHA37667

1. VÉHICULE MAZDA 626 1993, plaque 883QLZ, no 1YVGE22B3P5146376

JOE ODMAN, Huissier de justice Montréal, ce 25 février 2005 3785, JEAN-TALON OUEST MONTRÉAL, QC, H3R 2G4 TÉL.: (514) 344-3812 FAX: (514) 344-1221



Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich

FONDATION CLAUDE ST-JEAN

C.P. 3725 SUCCURSAL B MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3L7

Donnez le don de la vue

Contribuez à la lutte contre la cécité dans les pays en voie de développement grâce à un don, un don commémoratif ou à des lunettes usagées.

Action universelle de la vue

1-800-585-8265 (514) 484-5757

No d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 11906 8955 RR0001

www.giftofsight.com

Donnez le don de la vue

Contribuez à la lutte contre la cécité dans les pays en voie de développement grâce à un don, un don commémoratif ou à des lunettes usagées.

Action universelle de la vue

1-800-585-8265 (514) 484-5757

No d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 11906 8955 RR0001

www.giftofsight.com

ASTROLOGIE DU JOUR

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Assurez-vous de n'exclure personne en ce moment. La complicité que vous souhaitez partager avec une nouvelle personne ne devrait pas s'établir aux dépens de quelqu'un d'autre. Par ailleurs, l'influence de la Lune jupitérienne en Balance, face au Bélier, vous stimulera. Si vous avez envie de poser un geste audacieux, ce dimanche vous y invite.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Si avez songé à corriger un défaut ou à vous débarrasser d'une mauvaise habitude récemment, ce n'est pas le temps de baisser les bras. Vous pouvez puiser dans vos ressources en matière de bonne volonté pour persévérer. Les gens qui vous côtoient seront épatés par votre détermination. Faites-vous confiance! Vous êtes capable de réussir.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

En ce dimanche, située avec Jupiter en Balance, la Lune est votre alliée. L'autre personne espère probablement la même chose que vous et souhaite que vous fassiez les premiers pas. En tant que Gêmeaux, vous devriez prendre la situation en main et montrer que vous êtes capable d'assumer vos responsabilités. Votre assurance inébranlable épatera et charmera.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

La Lune en Balance, angulaire au Cancer, ne vous est pas particulièrement favorable. Il est probable que l'objection de certaines personnes ralentisse l'évolution de vos projets ou crée un obstacle par rapport à la réalisation d'un souhait. Un dimanche où une attitude noble et posée de votre part fera comprendre aux autres que leur comportement capricieux n'est vraiment pas louable.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

La peur du rejet ne contribue qu'à faire stagner les affaires. Et à ce propos, il pourrait y avoir de l'hésitation dans l'air. Le fait qu'une personne ne vous lance pas la proposition que vous espérez provient probablement du fait qu'elle craint un refus de votre part. Dévoilez-vous un peu en lui donnant des indices; cela l'incitera à vaincre sa peur et sa timidité.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Maintenant que le Soleil, Mercure, Vénus et Uranus parcourent votre Signe complémentaire, les Poissons, vous avez de nombreux atouts de votre côté. Vous ne devez pas vous acharner à essayer de provoquer une occasion. L'opportunité que vous désirez se présentera d'elle-même si vous vagez à vos occupations sans négliger vos responsabilités.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Les amis de vos amis peuvent également devenir vos amis. Il est probable qu'une ou plusieurs personnes que vous n'attendiez pas viennent se greffer à vos activités. Essayez de garder l'esprit ouvert et de ne pas juger les gens trop rapidement. Un bon dimanche pour pratiquer une nouvelle activité, et avec la Lune en Balance, la chance pourrait se manifester...

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Il vaudrait mieux ne pas sacrifier votre plaisir personnel au détriment de celui des autres. Bas les masques; c'est le temps d'être vrai et de cesser de vivre en fonction des exigences d'autrui. Inversement, il est inutile d'essayer de contrôler les activités de quelqu'un d'autre. En règle générale, il est préférable de ne rien dire que d'émettre une critique malvenue.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Le calme après la tempête. Profitez de ce dimanche pour faire le point avec vous-même et pour vous recentrer spirituellement. Il peut s'avérer salutaire de prendre de l'avance ou de rattraper le temps perdu. Somme toute, vivez à votre rythme sans vous laisser presser par d'éventuelles influences extérieures. Possibilité d'établir un contact longtempes espéré.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Si un long silence vous met mal-à-l'aise, il n'en tient qu'à vous de le combler. La gêne et la retenue peuvent être interprétées comme un manque d'intérêt par autrui. Ainsi, vous avez tout intérêt à être volubile et à vous extérioriser en ce dimanche. Par ailleurs, en modifiant votre comportement, vous pouvez redéfinir les paramètres qui régissent une relation en difficulté.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La visite la Lune en Balance, au trigone de votre Signe, place la vie domestique sous de bons auspices. Les activités à domicile seront favorisées. Voici un bon dimanche pour recevoir des invités ou pour vous détendre dans le confort de votre foyer. Il est peut-être temps d'acquiescer du nouveau mobilier ou de réorganiser votre aménagement.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

En cette étape anniversaire, les planètes en Poissons vous permettent de faire bonne impression sur les personnes que vous rencontrez. La chance vous sourit et vous aide à prendre le dessus sur vos rivaux ou adversaires. Activités de groupe et occasions sociales contribuent à vous valoriser et peuvent engendrer une réaction en chaîne très profitable.

ASTROLOGUE@ASTRO-COMMUNICATIONS.COM

HOR27FR

À VOS AFFAIRES

L'Argentine affirme avoir répondu aux exigences du FMI

FRÉDÉRIC GARLAN

AGENCE FRANCE-PRESSE

BUENOS AIRES – Les autorités argentine chantent victoire et affirment que l'offre de restructuration de la dette impayée du pays a été un franc succès qui les place en position favorable pour reprendre de difficiles négociations avec le Fonds monétaire international (FMI).

Le taux d'adhésion à l'offre, close vendredi, dépasse « largement » le seuil minimum réclamé par le FMI et les grands pays industrialisés, s'est empressé d'annoncer hier le chef de cabinet Alberto Fernandez.

L'opération consistait à échanger les titres impayés depuis décembre 2001 par de nouvelles obligations d'État de moindre valeur, portant des intérêts plus faibles et aux maturités beaucoup plus longues (jusqu'à 42 ans).

L'opération portait sur 81,8 milliards de dollars, somme dépassant les 100 milliards avec les intérêts échus. Il s'agissait de la restructuration de dette la plus complexe de l'histoire puisqu'elle concernait 152 titres différents.

L'Argentine « est parvenue à dépasser largement le seuil minimum

(d'adhésion) que quiconque aurait pu réclamer », a répondu M. Fernandez sur Radio America, lorsqu'il lui a été demandé si le résultat de l'offre satisfaisait le FMI.

Le coordinateur de l'action gouvernementale et bras droit du président Nestor Kirchner n'a pas avancé de chiffres sur le résultat de l'offre.

Mais il souligné que l'opération avait recueilli une acceptation « importante qui nous fait penser que l'Argentine a laissé derrière elle le moratoire ».

« Si l'on regarde la législation internationale, on observe qu'en général on réclame que les deux tiers des créanciers soient d'accord avec la proposition de restructuration. Ceci, nous l'avons dépassé largement », a-t-il dit.

Le ministre de l'Intérieur Anibal Fernandez, qui fait souvent office de porte-parole officieux du gouvernement, a avancé que le taux de réponse à l'offre argentine pourrait atteindre jusqu'à 80 %.

« Le taux d'adhésion se situe entre 70 et 80 %. Ce fut la meilleure renégociation de l'histoire et elle permettra à l'Argentine de sortir définitivement du moratoire », a affirmé M. Fernandez sur Radio 10.

GÉNIES EN HERBE #1133

En collaboration avec Génies en herbe Pantologie Inc., ghpanto@videotron.ca

A- JAMES BOND

1 Sean Connery

2 Japon

3 0

4 Austin Powers

5 SPECTRE

E- IDENTIFICATION PAR INDICES

Commission des valeurs mobilières du Québec

F- CHARADE

Feu follet

G- SKI

1 Fondateur

2 1988

3 Jean-Marc Rozon

4 Patinage (ou style libre)

5 Norvégien

H- BELGIQUE

1 Maudite

2 George Rémi

3 Anvers

4 Allemand

5 Dutroux

C- ANIMAUX

1 Ornithorynque

2 Éperon venimeux

3 Océanie

4 Marsupiaux

5 Ornithorynque

D- ASSOCIATIONS

1 b

2 d

3 a

4 c

MOT MYSTÈRE

LES ETAT UNIS - Un mot de 5 lettres

A K S A R B E N N H S U B C N

U T A H A M O H A W K U S I O

O D E L O T O U A M A S Z A R

Z R E I N I A R D B E H U N K

A W O I S R R O M Y I R S E A

R M L D A E C N A O S L L N Z

K C Y A N N N H A E N L E O I

A A A H E O K H H V I L E N R

R N N O V R N C O V A R F N E

A A K S A L A I S W I J L I K

G I E W D P G N X E E A O A A

A D E L A W A R E O R R G C U

I N A S A V E U G E N E N I Q

N I L R E B R I D G E P O R T

E F R E S N O O P Y A J E R K

ABILENE

AKRON

ALASKA

ALENA

AMERLO

ANZUS

APACHES

BERLIN

BRIDGEPORT

BUSH

CIA

CLINTON

COD

DELAWARE

EISENHOWER

ERIE

EUGENE

EVANSVILLE

FRESNO

GOLFE

HAYES

HURON

IDAHO

INDIANA

IOWA

JAY

JERK

LAREDO

LOHAWK

MORMON

NASA

NAVAJO

NEBRASKA

NEVADA

NEWARK

NIAGARA

NIXON

OMAHA

OZARK

QUAKER

RAINIER

REAGAN

RENO

RICAIN

SHAWN

SNOOPY

SUEZ

TOLEDO

USA

UTAH

WARREN

YANKEE

Solution du dernier problème : ENTREMONT

27/02/2005

11951

ASTROLOGIE DU JOUR

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Assurez-vous de n'exclure personne en ce moment. La complicité que vous souhaitez partager avec une nouvelle personne ne devrait pas s'établir aux dépens de quelqu'un d'autre. Par ailleurs, l'influence de la Lune jupitérienne en Balance, face au Bélier, vous stimulera. Si vous avez envie de poser un geste audacieux, ce dimanche vous y invite.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Si avez songé à corriger un défaut ou à vous débarrasser d'une mauvaise habitude récemment, ce n'est pas le temps de baisser les bras. Vous pouvez puiser dans vos ressources en matière de bonne volonté pour persévérer. Les gens qui vous côtoient seront épatés par votre détermination. Faites-vous confiance! Vous êtes capable de réussir.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

En ce dimanche, située avec Jupiter en Balance, la Lune est votre alliée. L'autre personne espère probablement la même chose que vous et souhaite que vous fassiez les premiers pas. En tant que Gêmeaux, vous devriez prendre la situation en main et montrer que vous êtes capable d'assumer vos responsabilités. Votre assurance inébranlable épatera et charmera.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

La Lune en Balance, angulaire au Cancer, ne vous est pas particulièrement favorable. Il est probable que l'objection de certaines personnes ralentisse l'évolution de vos projets ou crée un obstacle par rapport à la réalisation d'un souhait. Un dimanche où une attitude noble et posée de votre part fera comprendre aux autres que leur comportement capricieux n'est vraiment pas louable.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

La peur du rejet ne contribue qu'à faire stagner les affaires. Et à ce propos, il pourrait y avoir de l'hésitation dans l'air. Le fait qu'une personne ne vous lance pas la proposition que vous espérez provient probablement du fait qu'elle craint un refus de votre part. Dévoilez-vous un peu en lui donnant des indices; cela l'incitera à vaincre sa peur et sa timidité.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Maintenant que le Soleil, Mercure, Vénus et Uranus parcourent votre Signe complémentaire, les Poissons, vous avez de nombreux atouts de votre côté. Vous ne devez pas vous acharner à essayer de provoquer une occasion. L'opportunité que vous désirez se présentera d'elle-même si vous vagez à vos occupations sans négliger vos responsabilités.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Les amis de vos amis peuvent également devenir vos amis. Il est probable qu'une ou plusieurs personnes que vous n'attendiez pas viennent se greffer à vos activités. Essayez de garder l'esprit ouvert et de ne pas juger les gens trop rapidement. Un bon dimanche pour pratiquer une nouvelle activité, et avec la Lune en Balance, la chance pourrait se manifester...

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Il vaudrait mieux ne pas sacrifier votre plaisir personnel au détriment de celui des autres. Bas les masques; c'est le temps d'être vrai et de cesser de vivre en fonction des exigences d'autrui. Inversement, il est inutile d'essayer de contrôler les activités de quelqu'un d'autre. En règle générale, il est préférable de ne rien dire que d'émettre une critique malvenue.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Le calme après la tempête. Profitez de ce dimanche pour faire le point avec vous-même et pour vous recentrer spirituellement. Il peut s'avérer salutaire de prendre de l'avance ou de rattraper le temps perdu. Somme toute, vivez à votre rythme sans vous laisser presser par d'éventuelles influences extérieures. Possibilité d'établir un contact longtempes espéré.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Si un long silence vous met mal-à-l'aise, il n'en tient qu'à vous de le combler. La gêne et la retenue peuvent être interprétées comme un manque d'intérêt par autrui. Ainsi, vous avez tout intérêt à être volubile et à vous extérioriser en ce dimanche. Par ailleurs, en modifiant votre comportement, vous pouvez redéfinir les paramètres qui régissent une relation en difficulté.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La visite la Lune en Balance, au trigone de votre Signe, place la vie domestique sous de bons auspices. Les activités à domicile seront favorisées. Voici un bon dimanche pour recevoir des invités ou pour vous détendre dans le confort de votre foyer. Il est peut-être temps d'acquiescer du nouveau mobilier ou de réorganiser votre aménagement.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

En cette étape anniversaire, les planètes en Poissons vous permettent de faire bonne impression sur les personnes que vous rencontrez. La chance vous sourit et vous aide à prendre le dessus sur vos rivaux ou adversaires. Activités de groupe et occasions sociales contribuent à vous valoriser et peuvent engendrer une réaction en chaîne très profitable.



SLA

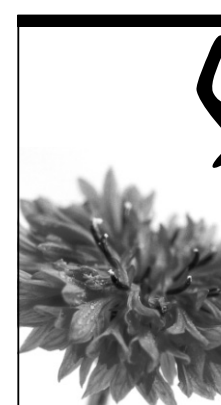
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

UNE BATAILLE POUR LA VIE

LA MALADIE DE LOU GEHRIG

(514) 725-2653 • 1 877 725-7725

www.sla-quebec.ca • info@sla-quebec.ca



SLA

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

UNE BATAILLE POUR LA VIE

LA MALADIE DE LOU GEHRIG

(514) 725-2653 • 1 877 725-7725

www.sla-quebec.ca • info@sla-quebec.ca



SLA

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

UNE BATAILLE POUR LA VIE

LA MALADIE DE LOU GEHRIG

(514) 725-2653 • 1 877 725-7725

www.sla-quebec.ca • info@sla-quebec.ca

Doc 10

Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

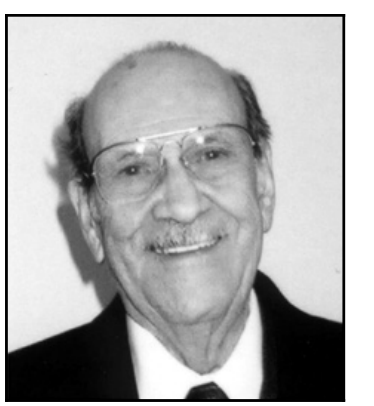
cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

- ALLOI, Angelino
Montréal
- CHALOUX, Bernard
St-Jérôme
- DESFORGES, Gérard
Lachine
- DESMARAIS, Pierre
Ste-Thérèse
- GAUDET, Jason
- GÉNÉREUX, Roland
Joliette
- GERLACHE, Georges
Longueuil
- HÉROUX (Cloutier), Annette
Laval
- HUNTING (née Jodoin), Pauline
- JULIEN, Frère Léonide, FIC
Philipsburg
- LESSARD-LANGEVIN, Reine-Blanche
St-Benoît, Mirabel
- MÉNARD, Henri
St-Hubert
- PLANTE (Desmarais), Laurette
Saint-Félix-de-Kingsey

N'oubliez pas de commander votre
signet. Laissez vos coordonnées au
514-285-6816
(Un signet par annonce)
cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS

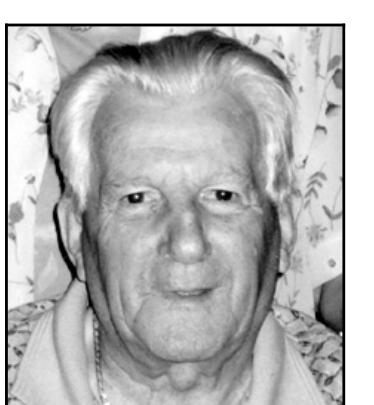


ALLOI, Angelino
1911 - 2005

À Montréal, le 26 février 2005, à l'âge de 93 ans, est décédé Angelino Alloi, époux de feu Emilia De Nobile. Il laisse dans le deuil ses enfants Robert (Francine Beauvais), Angèle (Roger Lauzon), Fernande (Jean-Pierre Bissonnette), Bernard (Micheline Le-compte), ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses sœurs Anna-Rosa et Marguerite, sa belle-sœur Cécile ainsi que parents et amis. Exposé au complexe funéraire:

J.A. Guibault inc.
5359, boul. St-Michel, angle Masson
Montréal
Tél. 514-721-4925 Téléc. 514-728-3467
(Stationnement privé à l'arrière du salon)

Les funérailles auront lieu le mardi 1er mars à 10 h en l'église St-François-Solano, 3730 rue Dandurand, angle 18e Avenue, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mardi dès 8 h 30.

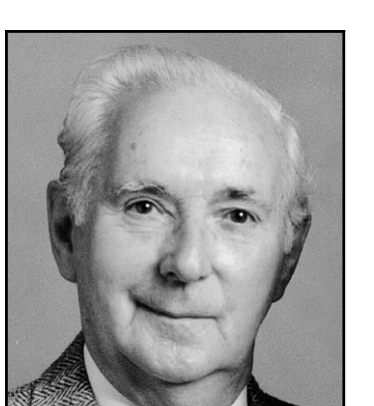


CHALOUX, Bernard
1920 - 2005

À St-Jérôme, le 26 février 2005, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Bernard Chaloux, retraité de Postes Canada et vétéran de la guerre 1939-1945, époux de Mme Denise Barrette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Francine (Huguette Cou-ture), Micheline, Nicole (Sylvain Teasdale), Michel (Giulia Silicani), Alain, Gilles (Daniel-le Faubert), ses petits-enfants Pascal, Julie, Manon, José, Gabrielle, Stéphanie, Frédé-ricke, Judith, ses arrière-petits-enfants Anne-Sophie, Mathieu, sa sœur Madeleine (Jean-Paul Jubinville), ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La famille recevra les condoléances le lundi 28 février 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h au salon de la

Maison funéraire Trudel inc.
400, place du Curé-Labelle, St-Jérôme

Les funérailles auront lieu le mardi 1er mars à 11 h en la cathédrale de St-Jérôme, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Mardi salon ouvert à compter de 9 h.



DESFORGES, Gérard
1910 - 2005

Paisiblement à Lachine le jeudi 24 février 2005 à l'âge de 94 ans, époux de feu Lucienne Lavigne. Père de Robert (Monique St-Pierre), Pierre (Ginette Deblois), Louis (Lorraine Desmarais), Jocelyne (leu Lovat Yuen). Il laisse également ses petits-enfants Christian, Julie, Jean-François, Véronique Exan et feu Caroline; ses arrière-petits-enfants Audrey-Anne, Gabriel, Lydia, Laury, Guillaume, Victor et Anne-Gabrielle; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et de nombreux autres parents. Exposé à la Résidence funéraire:

J.J. Cardinal
2125 Notre-Dame, Lachine
tél: 514-639-1511

Les funérailles auront lieu en l'église St-Anges-Gardiens, 1400 St-Joseph, Lachine, le mercredi 2 février à 13h30 et de là au cimetière Lachine. Visites: mardi de 19 à 22h et mercredi à compter de 12 h (midi).

DESMARAIS, Pierre
1946 - 2005

À Ste-Thérèse, le 26 février 2005, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Pierre Desmarais, époux de Mme Louise Arbour "Ti-Lou". Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Geneviève et son fils Dominic (Annie), son frère Guy, ses sœurs Francine et Danielle, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Il sera exposé au

Complexe funéraire régional Guay inc.
418 boul. Labelle (angle autoroute 640)
Rosemère

le lundi 28 février et le mardi 1er mars de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Des dons à la Fondation de l'Hôpital Sacré-Coeur seraient appréciés.

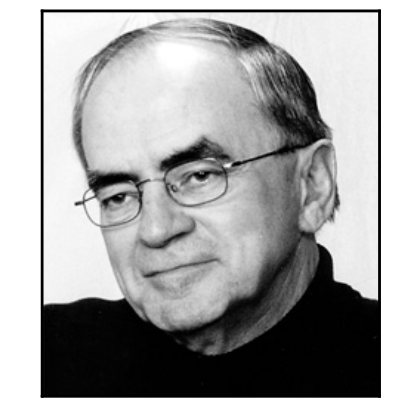


GAUDET, Jason
1981 - 2005

Accidentellement, le 24 février 2005, à l'âge de 23 ans, est décédé Jason Gaudet, fils bien-aimé de Mme Diane Dumoulin et de Monsieur Raymond Gaudet. Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa sœur Julie, sa belle-mère Suzanne Gendron, ses tantes Huguette et Lucie, oncles, son cousin Domi-nique et autres parents sans oublier ses nombreux et loyaux ami(e)s. La famille recevra les condoléances en présence des cendres le lundi 28 février de 18 h à 22 h et mardi à compter de 11 h au complexe

YVES LÉGARÉ inc.
— Alfred Dallaire —
(514) 595-1500
(Le cimetière Près du Fleuve)
2750, boul. Marie-Victorin Est, Longueuil

Les funérailles auront lieu le mardi 1er mars à 13 h en l'église Ste-Anne de Varennes, rue Ste-Anne angle rue de la Fabrique, à Varennes. Des dons à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne seraient appréciés.



GÉNÉREUX, Roland
1938 - 2005

Au CHRDL de Joliette, le 25 février 2005, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Roland Généreux, époux de Mme Jeannine Gau-det, demeurant à Crabtree. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Marc-André (Josée Paquette) et Marie-Claude (Olivier Payant), ses petits-enfants adorés Marc-Antoine, Félix, Mathis, Simon et Thomas, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: Ange-Lys (Marcelle Desrosiers), Yvan (Muriel Cadieux), Marthe (feu Bernard Dumoulin), Claire (Jean-Guy Bonin), Ger-vais (Lise Mireault), Michel (Madeleine Lau-rin), Francine Jetté (feu Maurice Généreux) et Denise Chabot (feu Julien Généreux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Exposé le lundi 28 février de 19 heures à 22 heures à la

Résidence funéraire André Légaré
92, 5e Rue, Crabtree

Mardi le salon sera ouvert à compter de midi. Les funérailles suivront à 14 heures en l'église paroissiale de Crabtree. Inhumation au cimetière du même endroit. Des dons à la Fondation du C.H.R.D.L. seront acceptés au salon.

GERLACHE, Georges
1929 - 2005

À Longueuil, le 25 février 2005, est décédé M. Georges Gerlache, époux de Louise Tur-cotte. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Liliane (Cal), son frère Freddy (Lisette), sa belle-mère Denise Turcotte, ses beaux-frères et belles-sœurs Denis (Annie), Pierre (Suzanne), Marie (Stéphane), Lucie (Daniel), Johanne et Nicole ainsi que ses fil-leuls, neveux et nièces. Un merci tout parti-culier à Pierre et Andréa ainsi qu'au person-nel du CLSC Simonne-Monet-Chartrand. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Jacques-Cartier
URGEL BOURGIE
1025, St-Laurent, Longueuil

Une cérémonie aura lieu le lundi 28 février 2005 à 20 h au salon du complexe funérai-re. Au lieu de fleurs, des dons à l'organisme Médecins sans Frontières seraient appréciés. Heures des visites: lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h.

HÉROUX (Cloutier), Annette
1916 - 2005

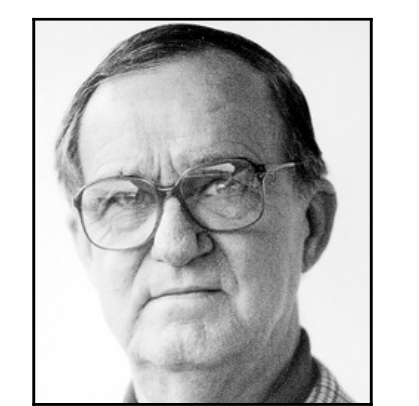
À Laval, le 23 février 2005, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Annette Cloutier, épouse de feu M. Wilfrid Roméo Héroux. Elle laisse dans le deuil ses enfants Claire, feu Eliane (André Boisvert), Pierre (Christiane Desjardins), Louise (Ronald David) et Michel (Marjolaine Debien), ses 13 petits-enfants et ses 13 arrière-petits-enfants ainsi que sa sœur Jacqueline. La famille accueillera parents et amis au:

Complexe funéraire régional Guay inc.
418 boul. Labelle (angle autoroute 640)
Rosemère

Les funérailles auront lieu le lundi 28 février 2005 à 11 heures en l'église Ste-Rose-de-Lima, 219 boul. Ste-Rose, Laval. Heures des visites: dimanche de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures et lundi dès 9h30. Des dons à l'organisme de votre choix seraient appréciés. Un merci tout particulier au CHSLD du Marigot-Idola St-Jean pour leur remarquable dévouement.

HUNTING (née Jodoin), Pauline
1924 - 2005

Décédée paisiblement à la Résidence de soins palliatifs de l'Ouest de l'île, le mercredi 23 février 2005, épouse de feu Charles Hunting et mère de feu Richard. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs Bernard (Huguette), Fernande (Charles), Noël-la, Denise (Klaus) et Gilles (Marie) ainsi que plusieurs autres nièces, neveux, leurs fami-les et amis. Les funérailles auront lieu le jeudi 3 mars 2005 à 11 h en l'église St-Edmund of Canterbury, 105, boul. Beaconsfield, Beaconsfield. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure à Ottawa, Ontario. Au lieu de fleurs, des dons à la Ré-sidence de soins palliatifs de l'Ouest de l'île, 265, André-Brunet, Kirkland, Qc, H9H 3R4 ou pour les infirmières de l'Ordre de Victo-ria, 422, boul. Beaconsfield, Beaconsfield, Qc, H9W 4B7, seraient très appréciés.



JULIEN, Frère Léonide, FIC
(Martin-Joseph, 1915 - 2005)

Le 23 février 2005, est décédé à Philips-burg, le Frère Léonide Julien, FIC, à l'âge de 89 ans, dont 72 années de vie religieuse. Fils d'Ernest Julien et de Joséphine Leroux, il est né à Montréal, le 18 décembre 1915. Il entra au noviciat de La Prairie le 15 août 1932 et il fit profession perpétuelle le 14 juil-let 1939.

Quarante ans en Haïti, à enseigner à Jéré-mie, Camp-Perrin, Petit Goave, Gonaïve, Jacmel et Pétionville! Cet enseignant était aussi un bâtisseur. Il a travaillé à construire ou à agrandir des écoles avec des moyens souvent fort restreints.

De retour au pays, en 1976, il se dévoua à la pastorale en paroisse et surtout en milieu scolaire, au Mont La Mennais, à Oka. Il tra-vaila aussi au Rwanda de 1991 à 1995.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses frères, Laurent et Marcel (Rachel Lebel), sa sœur Elaine Julien-Messier (feu Roch Messier), sa belle-sœur Jeanne d'Arc Taillon (feu Armand Julien) et son beau-frère Léo Tremblay (feu Thérèse Julien).

La dépouille mortelle sera exposée le di-manche 27 février 2005 de 15 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le lundi à 13 h à la maison mère des Frères de l'Instruction chrétienne, au 870, chemin de Saint-Jean, La Prairie. Les funérailles auront lieu au même endroit, le lundi 28 février à 14 h.

Direction: Urgel Bourgie



LESSARD-LANGEVIN, Reine-Blanche
1924 - 2005

Au Manoir St-Eustache, le 25 février 2005, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédée Mme Reine-Blanche Lessard, épouse de feu M. Léo Langevin, de St-Benoît, Mirabel. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Céline Coulombe), Doris (Luigi Puma), De-nis, Colombe (Ronald Charland), Madelei-ne, Darquise (Claude Gaumond) et Lucie (Joël Gingras), ses petits-enfants, son frère Pierre (Jeanne Raymond), sa sœur Laura, Jacques Moffette, ses belles-sœurs ainsi que plusieurs parents et amis(es). La dé-pouille sera exposée le dimanche 27 février 2005 de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heu-res au salon:

Vianney Danis enr.
3975, St-Jean-Baptiste
St-Benoît, Mirabel, Qc, J7N 2P7
Tél. & Téléc. 450-258-3596

Un service religieux aura lieu le lundi 28 février 2005 à 15 heures en l'église de St-Benoît. Inhumation au cimetière du même en-droit. Le salon sera ouvert à 10 heures le lundi 28 février.

MÉNARD, Henri
1927 - 2005

De St-Hubert, le 25 février 2005, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Henri Ménard, époux de Mme Denise Daigneault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Guy et Carole-Line, ses petits-enfants Patrick et Carine, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi qu'au-tres parents et amis. Une liturgie de la Pa-role sera célébrée en présence des cendres le vendredi 4 mars à 14 h 30 en la chapelle de

La Maison Darche
Réseau Dignité
6500, boul. Cousineau, St-Hubert

et de là au columbarium Darche. La famille recevra les condoléances à la chapelle ven-dredi dès 14 h. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne se-rait apprécié.

Fondation
de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Centre affilié à l'Université de Montréal

Un don en souvenir d'un être cher

Un geste tangible pour la santé

(514) 252-3435

www.maisonneuve-rosemont.org

00001-3



PLANTE (née Desmarais), Laurette
1904 - 2005

À sa demeure de Saint-Félix-de-Kingsey, le 25 février 2005, à l'âge de 100 ans, est décédée madame Laurette Desmarais, épouse de feu Edouard Plante. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jacques (Claudette Sinclair), Céline (François Renaud), Michelle, Pierrette et François (Denise Girard); ses petits-enfants Francine, Pierre et Louise Plante, Jean-Pierre, Danielle et Michel Renaud, Marc-Éric et Jolène Plante, leur conjoint(e), 9 arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au:

Salon funéraire Demers
231 boul. Laurier, Beloeil
tél: 450-467-4780, téléc.: 450-467-9468
salon.demers@sympatico.ca

Le dimanche 27 février 2005, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Les funérailles auront lieu le lundi 28 février à 11 heures en l'église St-Mathieu de Beloeil. Lundi, ouverture du salon dès 9 heures. La famille désire remercier le Dr Serge Éthier de Richmond et le personnel du CLSC Drummond pour leur aide précieuse. En guise de sympathie, des dons aux Missions des Franciscains, 2000 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3H 1R6, aux bons soins du Père Jacques Lefebvre, o.f.m. seraient appréciés.

PRIÈRES

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur ob-tenu. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siè-cles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pen-dant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. I.F.

In
Memoriam

Votre généreuse contribution permettra de financer les programmes de recherche en santé respiratoire et de soutenir les différents services de l'Association pulmonaire du Québec.

C'est plus de 700 000 québécois, souffrant de maladies respiratoires, qui vous disent MERCI!

Association
pulmonaire
du Québec

Sans frais: 1 800 295-8111
Montréal: (514) 287-7400

Drôle et millionnaire

Au fil des ans, ses designs minces et colorés ont transformé la lunetterie

BLOOMBERG

Alain Mikli a inventé une nouvelle profession lorsqu'il a décidé de de-venir designer de lunettes, bien que ce choix fût davantage motivé par sa timidité que par le fait qu'il avait l'étoffe d'un homme d'affaires audacieux.

Il a fondé sa compagnie, Alain Mikli International, à Paris, en 1978, à l'âge de 23 ans, avec un di-plôme d'opticien en poche et un goût pour les matériaux plastiques. Au fil des ans, ses designs minces et colorés ont transformé la lunette-rie.

M. Mikli, un Français avec du sang arménien et libanais, a travail-lé avec des designers tels que Phi-lippe Starck et Issey Miyake, et il a mis au point les montures en verre pour le film de Wim Wender, en 1991, « Jusqu'à la fin du monde ».

Ses réalisations les plus connues vont des montures Jazz en noir et blanc jusqu'aux lunettes rouges et violettes fabriquées pour Elton John.

Au détail, les montures de M. Mi-kli se vendent entre 135 et 1500 eu-ros (soit entre 174 \$US et 1930 \$US) et elles sont faites à la main dans son atelier du 13^e ar-rondissement de Paris. Ses employés font aussi des ajustements pour les clients ou produisent des montures sur demande, y compris des modè-les pour enfants.

Cette société privée fournit de l'emploi à environ 200 personnes et exporte en Asie, au Japon, en Amé-rique du Nord et dans le reste de l'Europe. Au cours de l'exercice fi-nancier terminé en 2003, les ventes ont augmenté de 18 % à 46,3 mil-lions d'euros, 75 % d'entre elles étant des exportations, précise la compagnie.



PHOTO ALASTAIR MILLER, BLOOMBERG NEWS ©
Alain Mikli a inventé une nouvelle profession.

noir, parce que ça me ressemble plus, d'une manière dramatique. Je n'aime pas l'aspect mode de la cou-leur noir, mais tout le monde aime être habillé de noir. C'est facile d'obtenir un produit différent en noir et cristal parce que c'est pur et franc. Nous avons joué avec le ma-tériau pour voir les trois dimen-sions. Lorsque vous bougez le ma-tériau, il devient complètement noir ou transparent, et rien n'égale l'autre. C'est incroyable.

Q Comment en êtes-vous arrivé à faire du design de lunettes ?

R Par hasard. J'aime observer les femmes et je suis très timide, et je préfère avoir des lunettes devant mes yeux. J'aime me sentir libre d'observer ce que j'aime voir par-tout dans le monde.

Q Vous avez inventé le métier de « designer de lunettes ». Y pensez-vous parfois ?

R Non. Pour moi, c'est drôle d'être dans les affaires depuis 25 ans, mais chaque année, j'aime recommencer du début et je ne me sens pas si vieux, mais 25, 26 ans dans cette activité, c'est une très longue période. Chaque année, nous avons tant de nouvelles idées et de nouveaux projets. Je travaille avec passion sur mon produit et je me fous d'être populaire ou pas. Je ne travaille pas pour être le joueur le plus important en lunetterie. Vous ne me voyez pas partout parce que je n'aime pas ça. »

LA PRESSE
AFFAIRES
L'ESSENTIEL.

Tous les jours dans
LA PRESSE

R La philosophie... Je ne crois pas vouloir être si sérieux. Lorsque je prépare quelque chose, c'est toujours comme dans un rêve, et j'aime travailler sur le design du modèle et de la forme, mais aussi sur le matériau, parce que ça fait vraiment partie du produit. Cette collection est le fruit d'un très vieux rêve.

Comme vous pouvez le constater, j'aime être vêtu de noir, mais j'aime aussi combiner ces deux couleurs, le noir et le cristal. Le cristal, parce que c'est net, pas comme moi, et le